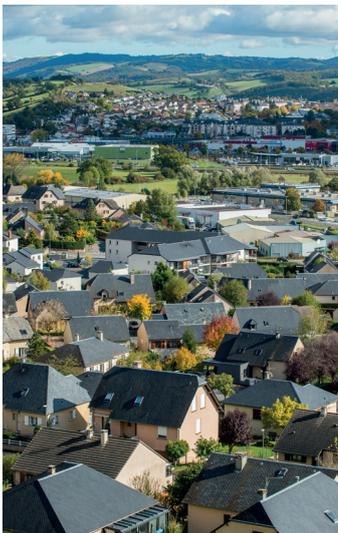




RAPPORT D'ACTIVITE 2022

DES SERVICES MUNICIPAUX



SOMMAIRE

Présentation de la commune	3		
Organigramme	4		
Le mot du Maire	5		
Le mot de la directrice générale des services	7		
Direction Administration Générale	11		
• Direction générale	12		
• Secrétariat général	13		
• Service accueil et formalités citoyennes	14		
• Pôle finances	16		
• Pôle informatique et télécommunications	18		
• Pôle des ressources humaines	20		
• Pôle contentieux, marchés publics et subventions	22		
• Pôle communication	24		
Direction Tranquillité Publique	27		
• La police municipale	28		
Direction Attractivité, Vie Locale et Cohésion	31		
• Pôle vie culturelle	32		
▸ Le Café Culturel Le Krill	33		
▸ Théâtre La Baleine	34		
▸ Médiathèque Paul Géraldini	36		
• Pôle Vie Associative, Sportive et Événementielle	38		
• Pôle des Solidarités	42		
▸ Le Centre Communal d'Action Sociale	42		
▸ Le Patio Centre Social	44		
▸ France Services	46		
• Pôle Petite Enfance, Enfance, Jeunesse	48		
▸ Groupe administratif	48		
▸ Groupe Petit Enfance	50		
* Multi-accueil	50		
* Jardin d'Enfants	51		
* Relais Petit Enfance	51		
* Classe toute petite section	51		
▸ Groupe Enfance : Les écoles	52		
▸ Accueil de Loisirs	53		
▸ Groupe Entretien Bâtiments	54		
▸ Restauration scolaire	55		
Direction Aménagement et Cadre de Vie	57		
• Pôle Technique Urbanisme et Projets Structurants	58		
▸ Groupe Technique et Projets Structurants	58		
▸ Groupe Entretien des Bâtiments et Moyens Techniques	61		
▸ Groupe Espace Public	62		
▸ Groupe Administration et Urbanisme	64		



PRÉSENTATION DE LA COMMUNE



📍 Avec 12 371 habitants actuellement, Onet-le-Château est la seconde ville la plus importante de Rodez Agglomération et la troisième du département de l'Aveyron.

- 📖 1^{er} prix départemental du **palmarès des villes et villages fleuries** – Conseil Départemental de l'Aveyron
- 📖 Charte **Zéro Phyto : Niveau 3** octroyé par la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles)
- 📖 Label **Ville active et sportive**, deux lauriers octroyés par l'ANDES (Association Nationale des Elus en charge du Sport)
- 📖 Label **villes et villages où il fait bon vivre**
 - 105^{ème} sur 34820 communes
 - 10^{ème} sur 508 communes de 10 000 à 20 000 habitants
 - 3^{ème} du département sur 285 communes

UNE VILLE ANCRÉE DANS LA NATURE

Les parcs paysagers des Quatre-Saisons (1,8 ha) et des Costes-Rouges (1 ha) ainsi que l'Arboretum de la colline de Saint-Mayme, permettent aux habitants de bénéficier d'espaces naturels, de lieux de vie régénérés en centre-ville.

A proximité, « Nostre Seigne » s'avère être l'une des rares zones humides urbaines subsistant en France.

LE SAVIEZ-VOUS ?

- ▶ Un patrimoine historique initialement constitué de 25 châteaux et maisons fortes. Aujourd'hui, si la plupart existe toujours, seul le château d'Onet-Village, patrimoine public communal, se trouve classé et protégé au titre des Monuments Historiques.
- ▶ Onet-le-Château concentre la majeure partie des activités industrielles et commerciales de l'agglomération ruthénoise.

QUELQUES CHIFFRES

3400 apprenants (écoles, collèges, lycée, centres de formation)

90 km de voirie

40 ha d'espaces verts

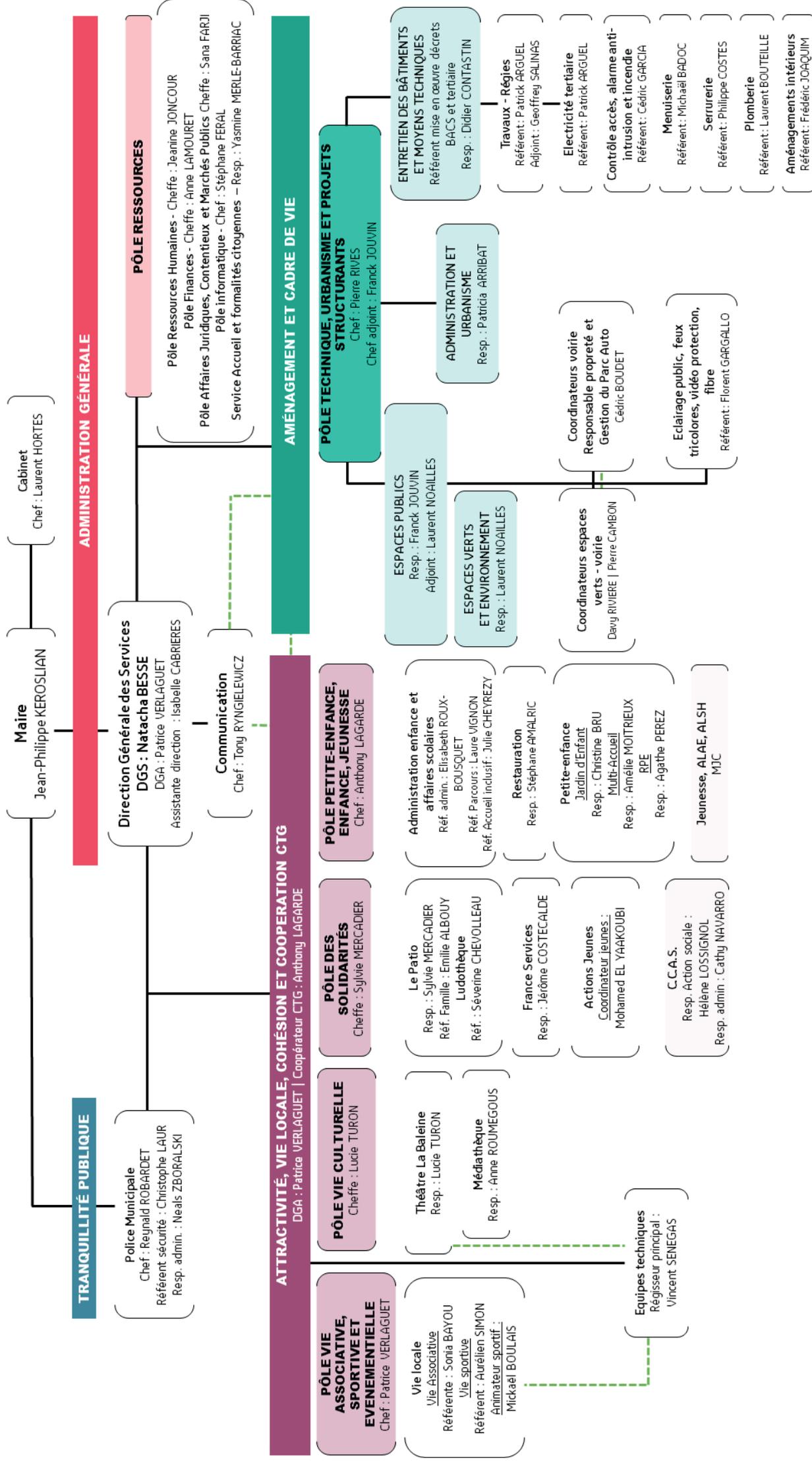
La commune d'Onet-le-Château se distingue par un fort dynamisme associatif.

On recense en effet plus de

150 associations

sur le territoire communal dont :

- Près de 50 associations à vocation sportive,
- Plus de 60 associations à vocation culturelle ou de loisirs,
- 40 associations à vocations sociales, scolaires et éducatives.



LE MOT DU MAIRE

AVANT PROPOS DE JEAN-PHILIPPE KÉROSLIAN, MAIRE D'ONET-LE-CHÂTEAU

Notre ville d'Onet-le-Château publie pour la première fois, un rapport annuel d'activité.

Ce document permettra à tout un chacun de trouver des données chiffrées et objectives sur le service public, du service rendu au public peut-on écrire, car c'est la raison d'être de notre Collectivité.

Aujourd'hui, une mairie, quelle qu'elle soit, reste l'échelon de proximité prisé et apprécié de nos concitoyens. Cette reconnaissance collective est à l'origine de l'exigence qui nous guide. Au travers de ce rapport, et en faisant ce choix de rendre compte du travail effectué, nous répondons à cette exigence de transparence de nos concitoyens.

Durant les exercices 2020 et 2021, nous avons su faire face à une crise sanitaire d'une ampleur rarement connue. Cela a nécessité une impérieuse capacité d'adaptation, d'inventivité et de réactivité quotidienne. A chaque jour son problème, à chaque jour sa solution afin que nul n'ait à souffrir de la moindre rupture du service public. Dans cet environnement inédit, le travail commun a permis de tenir fermement le cap.

2022 fut, elle, une année de transformations de nos paradigmes. Car, après la crise sanitaire, a brutalement surgi une crise internationale aux conséquences qui se poursuivent encore. Sur le sol européen, le dernier conflit remontait à 1945. En février dernier, l'Ukraine a vécu une agression qui a impacté tout notre continent, jusqu'au cœur de notre cité.

Dans un premier temps, les services municipaux se sont mobilisés de manière solidaire et volontaire, pour accueillir et installer dans l'urgence les premières familles de réfugiés.



Puis ce conflit a généré une hausse extrêmement brutale des coûts des énergies et des produits de première nécessité, provoquant par la suite une inflation qui a touché tout un chacun. C'est l'effet papillon qui schématiquement voit un battement d'aile de papillon au Brésil déclencher in fine un ouragan au Texas.

Mais il ne saurait être question de subir. Avec l'ensemble des services, des solutions innovantes ont été instaurées, pour continuer à rendre à nos concitoyens les services les plus pertinents. Et ce, sans avoir recours à la facilité de hausse des taux d'impôts locaux peu supportables en période d'inflation.

La solidarité inter-services a ainsi permis de compenser, par nos propres forces, les éventuelles absences ; tout un chacun s'est appliqué à respecter les consignes de sobriété énergétique dans les bâtiments communaux ; la ville a fait le choix d'éteindre la moitié de ses mâts d'éclairage public pour réduire ses factures énergétiques, sans pour autant sacrifier la sécurité des usagers...

Et dans ce paysage extrêmement mouvant, je me garde bien d'oublier les changements climatiques qui constituent l'enjeu essentiel des années futures.

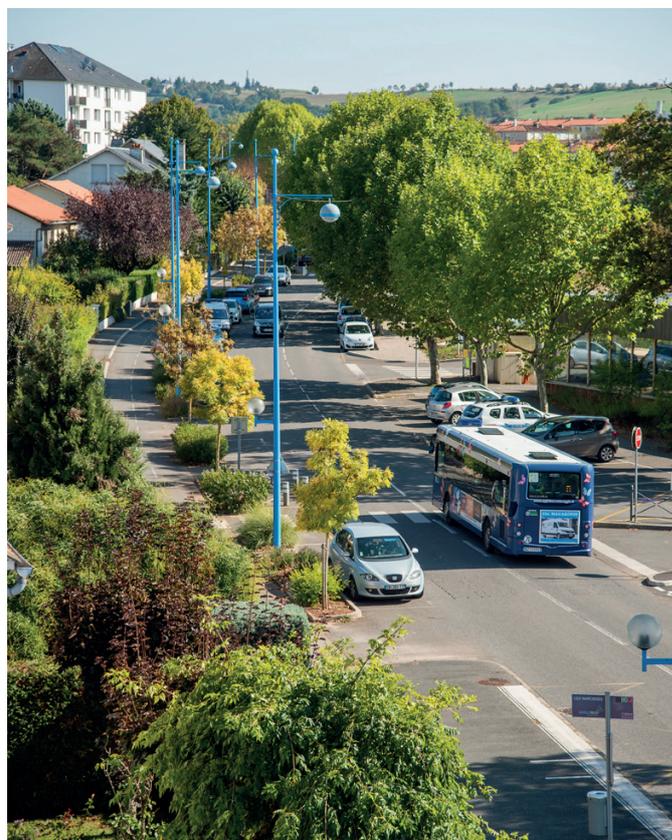
Ils sont aujourd'hui une réalité palpable, à la mesure de la canicule que nous avons connue l'été dernier.

Durant cet épisode, les personnels de la mairie, du CCAS et les élus ont unis leurs implications afin que chaque jour, week-end compris, une attention toute particulière soit portée aux plus fragiles d'entre nous.

LE MOT DU MAIRE

Ainsi, malgré tous ces événements, nous avons toujours veillé à accompagner les Castonétois(es) au quotidien. Ce ne fut possible que grâce à l'engagement et à l'inventivité de tous. C'est tout le sens, toute la noblesse d'un service public parfois décrié, mais tellement indispensable. Elus, chefs de services et agents de la commune soyez donc assurés de mes remerciements les plus sincères.

Jean-Philippe Kéroslian
Maire d'Onet-le-Château



LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

AGIR ENSEMBLE ET MIEUX : C'EST TOUTE L'AMBITION DES AGENTS DE LA VILLE D'ONET-LE-CHÂTEAU



Pour la première fois, sous l'impulsion de Monsieur le Maire puis en concertation avec l'ensemble du Comité Directeur (CODIR), il a été décidé d'élaborer le rapport d'activité des services de la Ville d'Onet-le-Château.

L'objectif est d'informer, tant les nouveaux habitants, que les résidents de longue date, de l'activité de l'ensemble des services municipaux et du CCAS qui œuvrent, au quotidien, pour l'intérêt général des habitants de la commune.

Ce rapport d'activité, travaillé par chaque chef de pôle en collaboration avec l'ensemble des agents, est aussi un outil de management important, permettant à chacun de se retourner sur le travail accompli et les événements marquants de l'année écoulée.

La Ville d'Onet-le-Château, en 2022, ce sont 191 agents (141 titulaires et 50 contractuels) qui apportent un service de qualité et de proximité à l'ensemble des usagers. Ainsi ils interviennent dans 4 directions regroupant plusieurs pôles :

- Administration générale qui inclut la Direction Générale (secrétariat général, service accueil et formalités citoyennes) et 5 pôles dits « pôles ressources » (ressources humaines, finances, marchés publics, contentieux et subventions, informatique et télécommunication, communication) et le pôle tranquillité publique ;
- Tranquillité publique composée essentiellement de la police municipale mais aussi de la vidéoprotection et du volet relations aux usagers confié au Chef de cabinet de Monsieur le Maire ;
- Attractivité, la vie locale, la cohésion qui regroupe quatre pôles (vie associative, sportive et événementielle, affaires culturelles, solidarités, petite-enfance, enfance et jeunesse) ;

- Aménagement et le cadre de vie composé du pôle technique, urbanisme et projets structurants qui comprend les entités espaces publics, administration et urbanisme, entretien des bâtiments et moyens techniques.

L'activité de l'ensemble des services s'organise autour du Comité de Direction, le CODIR, auquel participe l'ensemble des responsables de pôles et qui constitue, autour de mon directeur-adjoint et de moi-même, une équipe qui travaille en transversalité. Et ce, pour garantir la performance collective, préparer et mettre en œuvre les orientations et projets voulus par les élus avec le souci permanent de l'optimisation des ressources. Ce travail est réalisé en étroite collaboration avec les élus référents de chaque pôle.

2022 a consacré l'aboutissement de deux années de réflexion autour d'un nouveau projet d'administration plus efficace et soucieuse de chacun marqué par :

- un organigramme clair et actualisé qui permet de mieux structurer les services et la chaîne décisionnelle,
- un règlement intérieur qui s'applique à tous et fixe, avec un objectif permanent d'équité, les règles communes du bien vivre ensemble au sein de la collectivité,
- la mise en place du temps de travail à 1 607 heures, qui a nécessité un important travail de concertation afin de tenir compte des contraintes de chaque pôle tout en optimisant le service rendu à la population,

LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

- l'instauration d'une nouvelle procédure budgétaire renforçant la concertation entre les services, en amont des décisions des élus,
- la dématérialisation des documents administratifs qui s'est poursuivie et renforcée :
 - en interne, avec la possibilité d'ouverture, pour tous les agents de la collectivité, d'un coffre-fort numérique permettant l'envoi des fiches de paye mais aussi la conservation de documents personnels ou professionnels,
 - en externe, avec la finalisation de la mise en place du [portail citoyen](#) et le lancement de l'application [O.Net Citoyen](#) dont le but est de répondre avec plus d'efficacité, de traçabilité et de rapidité aux administrés mais aussi de renforcer la communication et les échanges avec la collectivité ;
- la rationalisation des différents achats et marchés publics.

Après trois années de crise sanitaire qui ont obligé chacun d'entre nous à regarder le monde différemment et alors que nous pensions que ces moments difficiles étaient derrière nous, 2022 a été une année de crise, non seulement sanitaire, avec l'exceptionnelle canicule de l'été, mais également énergétique et économique.

Face à ces nouveaux enjeux, l'administration et notamment les services municipaux, acteurs de proximité par excellence, ont dû et su s'adapter avec investissement et professionnalisme. Chaque geste, chaque décision du quotidien ont été repensés pour répondre aux nouvelles exigences du monde qui nous entoure, tout en conservant un haut niveau de service public pour le bien vivre des Castonétoises et Castonétois.

L'administration a été une nouvelle fois au rendez-vous de ces nouveaux enjeux notamment en élaborant un plan de sobriété énergétique ambitieux tant dans sa gestion administrative que pour son impact sur le domaine public, avec notamment le maintien de seulement un mat d'éclairage public sur deux et l'accélération de leur passage au LED, la gestion de la limitation du chauffage à 19 degrés dans les bâtiments municipaux (hors écoles et crèches) et à 16 degrés

dans les gymnases...

Dans un monde en perpétuel mouvement dans lequel s'enchaînent les crises, la solidarité a été un enjeu majeur relevé brillamment et avec fierté par les agents de la commune avec :

- la création d'un pôle dédié à cet enjeu, celui des solidarités qui regroupe :
 - le CCAS,
 - le Patio Centre Social. La commune, en accord avec la CAF de l'Aveyron, a décidé d'en reprendre la gouvernance depuis septembre 2021.
 - France Services dont la qualité du service rendu a été reconnue à plusieurs reprises avec sa deuxième position au classement national de satisfaction des usagers,
- la mobilisation du service Accueil et Formalités Citoyennes, dans l'accompagnement des personnes en apportant systématiquement un premier niveau d'information mais aussi en permettant à toutes celles et ceux qui, privés de voyage durant les trois dernières années, souhaitaient s'évader ou rendre visite à leur famille. Ainsi un effort considérable a été réalisé par le service afin de répondre, dans la mesure du possible, à toutes les demandes de rendez-vous pour les cartes d'identité et de passeports.
- la solidarité et la grande mobilisation, notamment du CCAS et des services techniques, pour accueillir et installer au mieux dans l'urgence les populations déplacées venues d'Ukraine,
- la solidarité enfin entre les services pour assurer la continuité du service public (notamment lors des nombreuses absences liées à l'isolement des personnes dites « covidées »), et renforcer les services selon les besoins des habitants en adaptant les réponses apportées.

Priorité de la collectivité depuis 2014 la qualité de vie et la sécurité au travail ont également été au cœur de nos préoccupations en 2022.

Dans cette logique, nous avons développé et facilité les liens entre services afin de conserver l'ambiance d'une petite collectivité où tous les agents se connaissent et échangent et où la bienveillance est le maître mot tout en relevant les défis croissants auxquels l'expansion de

LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

notre commune nous confronte quotidiennement.

Pour cela nous avons :

- mis en place un Intranet accessible à tous les agents. Véritable outil de communication interne, il permet à toutes et tous, quel que soit le poste occupé, d'avoir accès à l'ensemble des documents relatif à sa carrière, aux notes de service et fiches de procédure, mais aussi à l'actualité de la collectivité et de la commune ;
- facilité des mouvements internes pour répondre aux besoins d'évolution et / ou de changement de certains agents ;
- organisé, pour la première fois, une demi-journée de cohésion qui a permis de faire le point sur les projets en cours et à venir de notre Collectivité mais aussi de réunir autour d'une variété d'activités (sportives, ludiques, ...) l'ensemble des agents et des élus pour un moment d'échanges et de partage ;
- renoué avec les traditionnels moments festifs organisés par l'amicale du personnel.

Signe de la volonté de nos administrés de revenir à une vie sociale, nous avons connu des records d'affluence lors des représentations au Théâtre La Baleine, des animations au Café Culturel Le Krill ou encore à la médiathèque Paul Géraldini. Autant de preuves de la capacité de nos services à favoriser l'accès de tous à la culture, avec une saison culturelle municipale de grande qualité qui a permis à toutes les générations et à toutes les sensibilités de bénéficier de moments hors du temps, de parenthèses enchantées, d'instant d'exception accessibles au plus grand nombre.

L'année 2022 a également été marquée par le retour de la vie associative, laquelle a bénéficié de l'accompagnement sans faille des services municipaux. Ainsi, les fêtes votives ont animé notre ville. Elles nous ont notamment permis de renouer avec nos traditionnels petits déjeuners « tripoux / tête de veau » toujours associés à maintes animations de qualité.

La fête des Costes-Rouges a également proposé un spectacle pour les enfants et un « thé dansant » de grande qualité. A Onet-Village, les animations médiévales, l'apéro-concert (porté par le groupe « la Déryves ») et un



LE MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES

méga « vide grenier » ont fait leur grand retour.

Lors de la fête des Quatre-Saisons, la prestation de « Keen'V » a suscité l'enthousiasme de plus de 5 000 spectateurs éblouis ensuite par le superbe et traditionnel feu d'artifice tandis qu'à Capelle l'incontournable petit déjeuner connaissait un franc succès.

Comme vous pourrez le constater, plus qu'un simple rapport d'activité, ce document est donc la concrétisation de notre action à tous, agents de la Collectivité, action constante et résolument menée au service des Castonétoises et Castonétois.

C'est avec fierté et responsabilité que les agents de notre cité travaillent au quotidien, avec les élus, au bien-être de nos concitoyens afin de leur offrir un biotope agréable et solidaire où il fait bon vivre. Cette qualité de vie déjà reconnue en 2022 par l'association « Villes et villages où il fait bon vivre » a été confirmée en 2023 et place Onet-le-Château :

- au 1er rang départemental des villes de 10 000 à 20 000 habitants,
- au 2ème rang départemental toutes communes confondues,
- au 102ème rang national des 34 820 communes de France.

Ce classement est une reconnaissance certaine pour tous : élus, chefs de pôle, responsables de service et agents qui, profondément attachés aux valeurs du service public, se mobilisent chaque jour avec l'objectif permanent de satisfaire la population Castonétoise pour répondre, avec efficacité, à ses attentes et à ses besoins.

Natacha Besse,
Directrice Générale des Services



DIRECTION ADMINISTRATION GÉNÉRALE

LE MOT DU MAIRE :

Avec une efficacité remarquable, elle détermine les moyens et les actions à accomplir pour réaliser les projets et atteindre les objectifs définis par les élus ; elle s'assure de leurs réalisations tout en veillant au bon fonctionnement des différents pôles de la Collectivité dans leurs activités au quotidien.

Elle est composée de 24 agents : 1 Directrice Générale des Services, 1 Directeur Adjoint, 5 chefs de pôle, 1 responsable de service, 1 assistante et 15 agents répartis dans les différents pôles et services.

Il s'agit des pôles ressources de la collectivité, qui regroupent la Direction Générale, le pôle affaires juridiques (contentieux, subventions et marchés publics), le pôle finances, le pôle des ressources humaines, le pôle communication, le pôle informatique et télécommunications, le secrétariat général et le service accueil et formalités citoyennes.

LA DIRECTION GÉNÉRALE



Le mot de la DGS : « Coordonner l'action de l'ensemble des services et mettre en œuvre les projets communaux en cohérence avec les orientations du Maire et des élus »

La Direction Générale des Services mobilise les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les orientations des élus, auprès desquels elle est force de proposition. Elle met en place l'organisation générale des services dont elle coordonne l'activité tout en étant garante du respect des dispositions légales et réglementaires et en assurant à la collectivité une veille juridique et la conformité des actes.

Elle définit le management à mettre en œuvre, tout en veillant à la qualité des relations internes, sociales, entre services et agents. Elle est l'actrice de mesures correctives, supervise le recrutement du personnel et veille à la bonne réalisation des projets de la Collectivité. Pour ce faire, elle s'appuie, notamment, sur le Comité de Direction (CoDir). Celui-ci est composé d'un Directeur Adjoint (en charge de la Direction « Attractivité, Vie Locale et Cohésion ») et du suivi du « Contrat de Ville », de neuf chefs de pôle, du responsable de la police municipale, du chef de cabinet et de l'assistante de direction.

En ce qui concerne les budgets et les conseils municipaux, elle en pilote, sous l'autorité du Maire, leur préparation et le suivi. Elle fait le lien entre les services et les élus.

Elle concourt au bon fonctionnement de l'assemblée délibérante de la Ville : elle s'assure que les élus disposent, dans les délais impartis, des informations et des documents adéquats afin qu'ils puissent exercer au mieux leur rôle, lors des conseils municipaux notamment.

La Direction Générale des Services effectue également le suivi administratif et les relations avec la Préfecture et assure le lien avec les services de Rodez Agglomération et les autres collectivités, administrations et organismes partenaires.

CHIFFRES CLÉS

- 49** Bureaux municipaux
- 6** Conseils Municipaux et 6 réunions des Commissions
- 10** Comités de Direction
- 10 à 20** Parapheurs validés hebdomadairement, en moyenne, pour signature par les élus
- 14** Réunions de pôle par mois
- Plus de **700** Actes administratifs relus et vérifiés dont 368 arrêtés, 168 décisions, 141 délibérations.

FAITS MARQUANTS

Mise en place du portail citoyen **O.Net Citoyen**, dédié aux habitants, associations et entreprises castonétoises. Etat civil, formalités citoyennes, contact des services municipaux, prise de rendez-vous en ligne, préparation administrative d'événements, signalements, scolarité, ... Ce sont ainsi plus de 50 démarches en ligne qui sont accessibles pour faciliter le quotidien et les démarches des usagers, la communication avec les services municipaux tout en garantissant une traçabilité des demandes et le respect des délais de réponse. Et ce, tout en conservant un accueil physique reconnu performant. Organisation pour la première année de la demi-journée de cohésion des agents de la collectivité.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Il est assuré par une Assistante de Direction sous la supervision directe de la DGS.

SES MISSIONS

- Secrétariat, gestion de l'agenda et des rendez-vous de la Directrice Générale,
- Traitement des mails et appels, enregistrement du courrier de tous les services et gestion des parapheurs,
- Gestion des permanences des élus,
- Tenue des registres des actes administratifs,
- Gestion des désignations des élus dans les commissions internes et organismes extérieurs,
- Préparation et organisation des séances du conseil municipal par la rédaction
 - de l'ordre du jour et convocations,
 - et la mise en forme des notes pour les commissions et le conseil municipal,
 - des délibérations,
 - du compte rendu des décisions du Maire,
 - des procès-verbaux des conseils municipaux et transmission au contrôle de légalité en préfecture
- Préparation de l'ordre du jour et rédaction des comptes rendus du CoDIR

FAITS MARQUANTS

- Organisation de l'accueil des familles déplacées d'Ukraine, en lien avec le CCAS : recherche et mise à disposition de logements, collecte de dons (matériel et alimentaire), accompagnement à la scolarité des enfants, aide à la recherche d'emploi, accès aux activités sportives et culturelles de la ville, ...
- Mise en place, lors de la canicule de l'été, de mesures exceptionnelles visant à protéger les agents.
- Modification des règles de publicité et de conservation des actes administratifs dès le 01/07/2022 : recueil des actes administratifs, registre des arrêtés, comptes-rendus de séances, procès-verbaux de séances, affichage, notifications, ...

CHIFFRES CLÉS

- 6** Conseils Municipaux et 6 Commissions municipales
- 10** Comités de Direction (CoDir)
- 141** Délibérations
- 11** Arrêtés
- 78** Décisions
- 10** Notes de service
- 1 100** Mails traités ou transférés
- 203** Courriers arrivés enregistrés
- 76** Courriers envoyés enregistrés
- 17** Aides accordées aux Etudiants

SERVICE ACCUEIL ET FORMALITÉS CITOYENNES



Marie-Noëlle Tausin, 1^{ère} Adjointe en charge des affaires générales : « Sourire et efficacité d'une équipe formidable a su, en 2022, et saura, en 2023 et plus, vous accueillir, vous renseigner et vous satisfaire au service Accueil et Formalités Citoyennes »



Yasmine Barriac Merle, responsable du service : « Le service Accueil et Formalités Citoyennes accompagne les Castonétois(es) à chaque moment de leur vie, il représente au mieux la notion de service public. »

Ce service regroupe l'ensemble des missions de l'état civil mais aussi les formalités citoyennes et l'accueil général téléphonique et physique de la mairie.

Il est composé de cinq agents : un responsable également agent d'Etat-Civil, trois agents d'Etat-Civil et un agent d'accueil.

SES MISSIONS

- Accueil général en l'Hôtel de Ville
- Tenue des registres d'Etat-Civil
- Gestion des PACS, mariages et des cimetières
- Gestion des listes électorales, tenue et organisation des élections
- Tenue et organisation des campagnes de recensement de la population
- Gestion des dossiers d'Etablissements Recevant du Public (ERP)
- Formalités citoyennes (recensement citoyen, attestations d'accueil, légalisation de signature, certificats de vie)

INDICATEURS DE PERFORMANCE

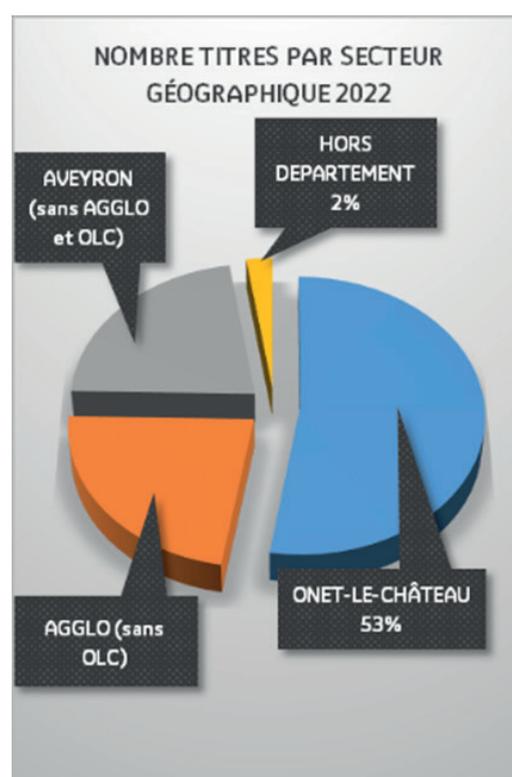
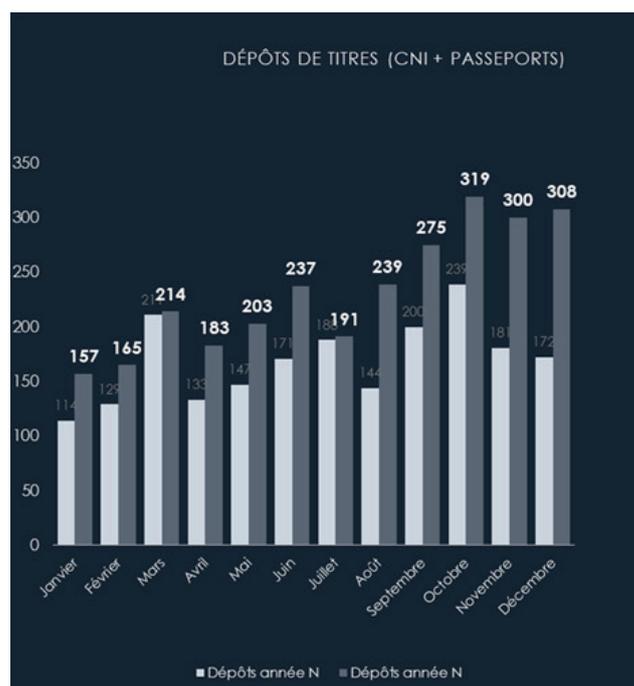
Temps moyen d'attente téléphonique à l'accueil général : prise en charge en moins de 4 sonneries

Temps moyen consacré à renseigner les usagers à l'accueil général : 6 minutes

Temps moyen d'attente de l'administré au service Etat-Civil : en moyenne et en semaine, < à 5 minutes

Temps moyen de traitement des demandes : 1 jour

100% des horaires de rendez-vous ont été respectés.



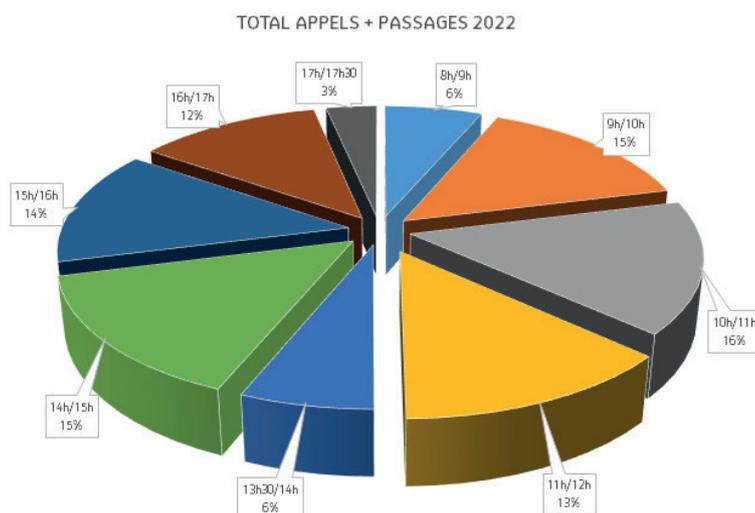
PÔLE ACCUEIL ET FORMALITÉS CITOYENNES

CHIFFRES CLÉS

- 10 455** Appels reçus à l'accueil général de la mairie (dont 4 310 concernant le pôle)
- 5 871** Passages dont 4 004 concernant le pôle
- 2 791** Demandes de cartes nationales d'identité et de passeports (+ 38% par rapport à 2021)
- 44** Actes de reconnaissance
- 113** Avis de naissances
- 102** Décès, dont 48 survenus à Onet-le-Château et 54 relatifs à des Castonétois(es) hors commune
- 21** Mariages
- 43** PACS
- 9** Changements de nom, 4 de prénom
- 147** Recensements citoyens
- 651** Demandes d'actes d'Etat-Civil
- 60** Attestations d'accueil d'étrangers
- 9** Dépôts de demande d'autorisation de travaux ERP

FAITS MARQUANTS

- Le service a été en sous-effectif une grande partie de l'année du fait du départ du responsable fin 2021, de l'arrivée de son successeur en février 2022 et de l'arrêt en longue maladie de l'adjointe au chef de service.
- Le service a été renforcé, en juillet 2022, par la venue d'un agent en formation afin d'anticiper le départ à la retraite d'un officier d'Etat-Civil début 2023.
- Gestion d'une nouvelle mission d'Etat-Civil depuis le 1er juillet 2022 : changements de nom ou prénom.
- L'année 2022 a été marquée par la tenue de deux scrutins électoraux sur quatre dimanches concernant les élections présidentielles et législatives.
- Une forte demande de titres d'identité sécurisés a conduit le pôle à déployer un deuxième dispositif de délivrance de ces documents.



PÔLE FINANCES



Christian Mazuc, Adjoint en charge des finances : « Veiller à la gestion raisonnée des deniers publics afin de respecter l'engagement du mandat municipal 2020/2026, de stabiliser les taux d'imposition. »



Anne Lamouret, cheffe de pôle : « Assurer une gestion saine, optimiser les moyens, simplifier les procédures budgétaires et comptables sont les priorités du pôle Finances. »

Le pôle Finances, est composé de quatre agents : la cheffe de Pôle et trois Gestionnaires qui sont garants de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires, de la préparation, de l'exécution et du contrôle budgétaire.

Il assure également un rôle transversal de conseil et d'assistance auprès des autres entités municipales.

SES MISSIONS

- Assurer le suivi et le contrôle de l'exécution budgétaire dans un souci d'optimisation de gestion et d'amélioration des marges de manœuvres financières de la collectivité
- Garantir la fiabilité et la sécurité des procédures budgétaires
- Elaborer les budgets et les documents budgétaires (Budget Principal et 4 budgets annexes) ainsi que les délibérations et décisions à caractère financier
- Gérer la dette, les emprunts et l'inventaire
- Participer à la définition de la stratégie financière de la collectivité
- Piloter les analyses financières rétrospectives et prospectives via les outils d'aide à la décision
- Accompagner les pôles et autres entités municipales dans leur gestion au quotidien.

INDICATEURS DE PERFORMANCE

Nombre de mandats émis : 6380 | Taux de rejet de 2,9 % - Nombre de titres émis : 1309 | Taux de rejet de 1,5%

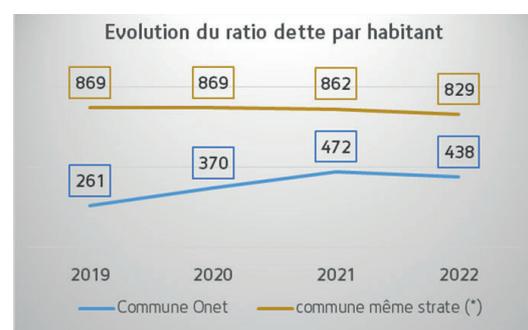
CHIFFRES CLÉS

Dépenses (CA 2022)	Fonctionnement	Investissement
Budget Principal	13 237 855	4 394 532
Budget Théâtre La Baleine	690 418	6 919
Budget Restauration	801 638	11 118
Budget Réseau de Chaleur	419 147	88 749
Budget Lotissement Lescallat	211 867	
Cumul tous budgets	15 360 925	4 501 318

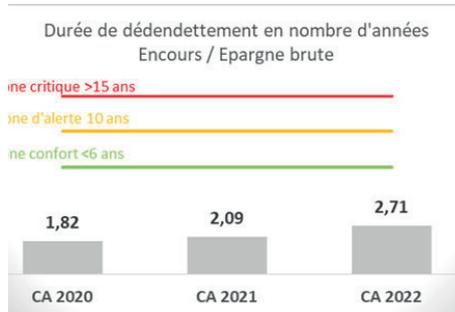
RATIOS

	Ratios 2022 Onet-le-Château	Ratios 2022 communes de la strate (*)
Dépenses réelles de fonctionnement / population	958	1099
Produit des impositions directes / population	509	594
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 147	1305
Dépenses d'équipement brut / population	326	297
Encours de dette sur population	438	829
DGF / population	20	170
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	55,76%	61,00%
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	28,43%	22,80%
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	38,15%	63,50%

(*) moyenne nationale 2020 des communes de 10 000 à 15 000 habitants



Commune de même strate : moyenne nationale 2020 des communes de 10 000 à 15 000 habitants



Ce ratio mesure la capacité d'une commune à rembourser sa dette en mobilisant l'intégralité de son autofinancement (Ratio KLOPFER).

PÔLE FINANCES

FAITS MARQUANTS

Le compte administratif 2022

En 2022, période post crise sanitaire, le budget a été élaboré en intégrant la reprise complète de l'activité de l'ensemble des composantes de notre Collectivité.

Quelques incertitudes ont pesé sur la préparation du budget primitif 2022, notamment, pour estimer la masse salariale, du fait de mesures gouvernementales potentiellement en instance, et le coût des diverses énergies.

Ces prévisions initiales ont fait l'objet d'ajustements lors du vote :

- du budget supplémentaire qui intègre les résultats de l'exercice N-1
- de la décision modificative de septembre 2022 qui reprend les recettes effectivement réalisées.

Compte tenu des ressources financières engagées par les pôles pour réaliser leurs missions et projets, et malgré une hausse des recettes de 1,9%, on constate une baisse de l'autofinancement de 27% par rapport au compte administratif 2021.

Cet écart s'explique par la pression supplémentaire notamment liée à l'inflation qui pèse sur les finances communales : augmentation du coût des énergies et des matières premières et revalorisation du point d'indice des salaires.

La masse salariale a également été impactée par des décisions gouvernementales liées à la revalorisation des catégories B et C et la réduction des délais inter-échelons.

Évolution de l'autofinancement



(*) L'autofinancement correspond à l'excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement affecté à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement)

Cet autofinancement a cependant permis de maintenir les projets d'investissement prévus dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) et ce, sans avoir recours à l'emprunt.

Ainsi, le ratio de durée de désendettement est de 2,7 ans soit en dessous du seuil de 6 ans qui constitue un niveau confortable d'endettement.

Activité du pôle Finances

L'équipe a fonctionné en sous-effectif pendant 6 mois du fait de la mutation d'un agent et d'un agent en congé maladie. Néanmoins des actions ont été menées, notamment sur le renforcement de la dématérialisation, en améliorant les échanges :

- avec les fournisseurs dans le but d'optimiser le circuit de traitement des factures via le dépôt des documents sur la plateforme Chorus Pro ;
- avec les services pour fiabiliser la comptabilité d'engagement et la dématérialisation des pièces justificatives

Une nouvelle procédure d'élaboration du budget a été mise en place, en lien avec la Direction Générale, pour associer les services en amont de la phase d'arbitrage des budgets, tout en proposant des outils de simplification aux référents finances des services. Cette ouverture vers les pôles de la Collectivité sera poursuivie afin d'évoluer vers une simplification des procédures.

Un travail a été engagé pour mettre à jour l'inventaire de la collectivité en préparation du changement de nomenclature budgétaire et comptable prévu à compter du 1er janvier 2024.

PÔLE INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS



Jean-Philippe Kéroslian, Maire : « Le professionnalisme et la disponibilité des agents de ce pôle sont reconnus et appréciés tout comme leur capacité à anticiper et mettre en œuvre les évolutions constantes de leur cœur de métier ».



Stéphane Féral, chef de pôle : « Faciliter la relation entre les démarches administratives à effectuer et ses administrés, et apporter aux agents de la Collectivité les moyens nécessaires pour travailler efficacement tout en favorisant la collaboration entre les différents services »

Le pôle Informatique et Télécommunications est composé de trois agents : un chef de pôle, un adjoint et une personne en contrat de professionnalisation. Il apporte à l'ensemble des entités municipales les ressources matérielles et logicielles nécessaires permettant d'exercer leurs missions.

Il définit, met en œuvre et maintient en conditions opérationnelles le système d'information, de télécommunications et de vidéoprotection en adéquation avec les orientations stratégiques de la Collectivité.

SES MISSIONS

- Garantir la sécurité et la performance du système d'information et de télécommunications
- Administrer et maintenir les réseaux informatiques et de télécommunications et les serveurs
- Acheter, installer et configurer de nouveaux équipements et logiciels
- Offrir un support informatique et un accompagnement auprès des agents et des écoles
- Assister les écoles dans leur développement numérique
- Gérer les consommables et autres petites fournitures informatiques et de télécommunication
- Participer aux projets liés à l'évolution du système d'information de la ville
- Gérer le parc des photocopieurs municipaux
- Gérer la partie informatique du système de vidéoprotection
- Fournir un appui aux pôles dans le choix des logiciels et l'utilisation de logiciels métiers
- Réaliser des formations en interne pour les agents municipaux

CHIFFRES CLÉS

40 Serveurs (sur deux salles informatiques : Hôtel de Ville et Médiathèque)

306 Ordinateurs déployés dans les différents pôles et entités municipales

65 Tablettes

70 Mobiles (agents)

21 Sites (dont les écoles)

22 Applications métiers

19 Copieurs

Plus de **1 000** Interventions réalisées par an

FAITS MARQUANTS

- Mise à niveau d'une partie des serveurs
- Participation à la mise en place de l'intranet et du site internet en collaboration avec le pôle Communication
- Mise en place du « Portail Citoyen » pour les démarches administratives dématérialisées
- Mise à niveau et sécurisation de la messagerie
- Renouvellement des copieurs, des bornes wifi des sites et de certains postes de travail
- Élaboration de la charte informatique : texte élaboré par la Collectivité pour réglementer l'usage des systèmes d'information de ses agents.

PÔLE INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

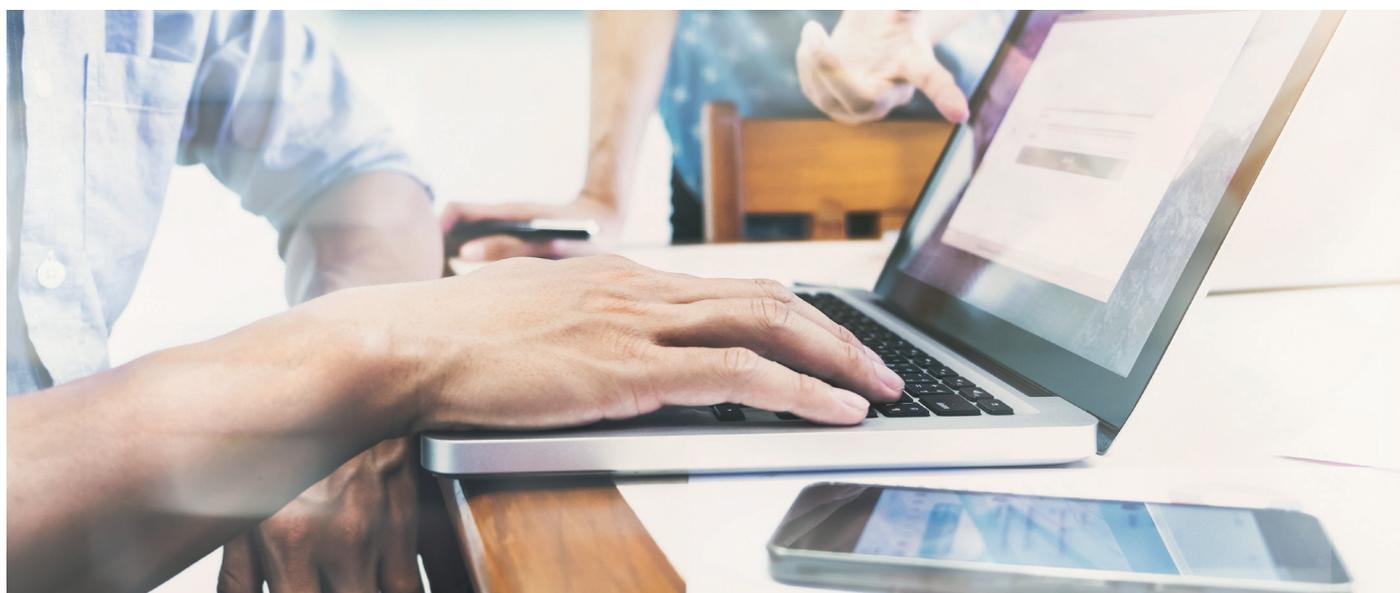
PERSPECTIVES 2023

- Participer à la mise en place du logiciel de gestion des congés et du coffre-fort numérique en collaboration avec le pôle Ressources Humaines
- Participer à la mise en œuvre de l'application mobile en collaboration avec le pôle Communication
- Participer aux déploiements de la fibre optique entre les différents bâtiments administratifs de la Collectivité, par la mise en place d'équipements actifs, et de l'infrastructure de la vidéoprotection (caméras, matériel réseau) en collaboration avec les agents du service technique
- Renouveler le cœur de réseau du système d'information
- Renouveler les derniers copieurs et certains postes informatiques
- Renouveler les serveurs de la vidéoprotection
- Mettre en œuvre du matériel actif pour le déploiement de l'interconnexion des bâtiments et de la vidéoprotection en fibre optique
- Installer le matériel informatique et procéder aux raccordements au réseau de la nouvelle crèche
- Renouveler le matériel de sauvegarde des données
- Mettre en place le nouveau marché pour les mobiles, l'accès à internet et la téléphone fixe
- Optimiser les coûts budgétaires des lignes téléphoniques fixes des bâtiments

- Participer à la mise en conformité du RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) des sites internet
- Sensibiliser les agents municipaux aux enjeux de la cybersécurité lors de sessions de formation

LE « PLUS » ENVIRONNEMENTAL 🌱

- Depuis plusieurs années, notre Collectivité s'est engagée dans une démarche éco-responsable informatique en agissant sur plusieurs leviers :
- Dématérialisation des documents afin de réduire la consommation de papier ;
- Virtualisation des serveurs afin de réduire la consommation électrique en diminuant le nombre d'équipements physiques installés ;
- Reconditionnement et remise à niveau en interne des postes informatiques qui sont renouvelés pour être déployés dans les écoles. Ils entament ainsi « une seconde vie » au lieu de finir en déchetterie.
- Achat « reconditionné » de certains équipements tels des téléphones mobiles, commutateurs réseaux ou ordinateurs.



PÔLE DES RESSOURCES HUMAINES



Jean-Philippe Abinal, Adjoint en charge des Ressources Humaines (RH) : « Le pôle RH est en pleine mutation. Le marché de l'emploi est tendu en Aveyron. Depuis deux ans, ce pôle s'attache à développer des politiques concernant le domaine des ressources humaines incluant le sujet de l'hygiène et de la sécurité au travail : conduite de projets de recrutement, mobilités, développement des compétences. Nous renforçons ainsi l'attractivité de notre Collectivité. Le pilotage des effectifs s'effectue dans un contexte de maîtrise de la masse salariale tout en veillant à un dialogue social constructif, apaisé. »



Jeanine Joncour, cheffe du pôle : « Le pôle des Ressources Humaines ne cesse d'évoluer, de se recentrer sur l'humain. Il s'adapte en permanence aux besoins de la Collectivité. Son objectif est de suivre et de réaliser la mise en œuvre de l'ensemble des opérations liées à la gestion administrative, professionnelle des agents de la ville et du CCAS. Soit, du recrutement à la liquidation de pension (retraite). »

Le pôle RH est composé de cinq agents : une cheffe de pôle, deux assistantes, un agent en alternance et un conseiller préventeur.

Il est force de proposition auprès des élus et de la DGS dans le cadre de la définition d'une politique d'optimisation des ressources humaines au sein de la collectivité. Il participe à la mise en œuvre de la politique RH en adéquation avec les orientations des élus. Il a également pour mission de veiller à la sécurité au travail de l'ensemble des agents. Il les accompagne tout au long de leur carrière notamment en matière de formation et de valorisation de leurs compétences. Pôle support par excellence, il travaille avec l'ensemble des services et gère les procédures de recrutement. Par ailleurs, il veille à s'adapter et se moderniser en portant une réflexion sur la gestion des compétences et sur ses outils de pilotage.

SES MISSIONS

- Le recrutement (Réception et réponse des candidatures)
 - Organisation des jurys de recrutement (14 réalisés en 2022)
 - Gestions et suivi des contrats
- Suivi des carrières
 - Gestion, vérification et suivi des avancements d'échelons, des avancements de grade, des promotions internes,
 - Suivi des tableaux de bord, ...
- Dialogue social avec les Syndicats
 - Mise en place de concertations syndicales (3 dans l'année)
- Organisation et gestion du CST (Comité Social Territorial)
- Suivi de l'absentéisme
 - Gestion des maladies, des remboursements, des déclarations, ...
 - Gestion des visites médicales annuelle
 - Gestion de tout ce qui est en lien avec l'hygiène et la sécurité des agents
 - Suivi des tableaux de bord
- Suivi des formations
 - Validation des inscriptions,
 - Suivi des dossiers avec le CNFPT
- Etablissement des salaires
 - Anticipation et gestion de la rémunération
 - Saisi des paramétrages du logiciel RH (minima 1 par mois et 55 demandes pour solutionner les difficultés rencontrées)
- Réalisation et suivi de la Masse Salariale
 - Réalisation du ROB RH (rapport sur les Orientations budgétaires) et du RSU (rapport social Unique)
 - Suivi des tableaux de bord
- Gestion des dossiers de retraite des agents titulaires affiliés à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL)
 - Simulations (10 dans l'année)
 - Gestion et Transfert à la Caisse des dépôts pour une liquidation (4 dossiers en 2022)

PÔLE DES RESSOURCES HUMAINES

FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a été particulièrement dense pour le service des Ressources Humaines :

Entre crise sanitaire et impératifs réglementaires, l'année s'est révélée compliquée et dense. Notamment pour faire face aux effets de la « 5ème vague » de la crise sanitaire Covid-19. Ainsi, les consignes sanitaires changeantes ont nécessité une veille permanente pour appréhender les évolutions de dispositifs, les directives et une réactivité importante afin d'en informer les agents au plus vite. De fait, il a fallu s'adapter rapidement aux changements des procédures.

Dans un même temps, le Gouvernement a publié des réformes catégorielles dont toutes les dispositions sont à mettre en œuvre au 1er janvier 2022. Cette réforme d'ampleur s'est traduite par :

- la revalorisation des carrières et des rémunérations des agents de catégorie C
- de multiples refontes indiciaires et des bonifications d'ancienneté qui doivent être impérativement appliquées.

- La modification des instances médicales
- la préparation des élections professionnelles 2022 qui s'est additionnée à la charge de travail quotidienne

Communication, gestion et organisation pour les 139 agents inscrits en CAP et les 180 en CST

- gestion des arrêts maladie (absence de l'agent en charge de ce secteur)
 - 255 arrêts dans l'année dont 95 liés au COVID
 - 11 accidents de travail
 - 1 accident de trajet
- Mise en place de la nouvelle prévoyance, sur un temps très court :
 - Gestion de 159 adhérents

A cela s'ajoute un « plus » qui s'est finalement révélé nécessaire et pertinent pour améliorer la communication interne :

- Mise en place de l'intranet au sein de la Collectivité qui a demandé une mobilisation importante pour alimenter les items en matière de Ressources Humaines.

PERSPECTIVES 2023

- Mise en place d'un nouveau logiciel de gestion des congés en collaboration avec le service informatique
- Mise en place du coffre-fort numérique en collaboration avec le service informatique
- Renforcer la communication interne
- Entamer la réflexion sur la mise en place de la gestion intégrée des agents
- Entamer la réflexion sur la GPEEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois, des Effectifs et des Compétences). Face au vieillissement des agents territoriaux et dans un contexte où le risque d'usure professionnelle apparaît de plus en plus prégnant, la mise en place de la GPEEC apparaît déterminante pour accompagner les mutations auxquelles sont confrontées les collectivités territoriales.

CHIFFRES CLÉS

- 191** Agents
- 141** Titulaires
 - 50** Contractuels dont 5 contrats aidés et 3 contrats d'apprentissage dont 16 agents de catégorie A, 26 de catégorie B et 149 agents de catégorie C dont 83 hommes et 108 femmes dont 11 agents à temps partiels
- 225** Contrats (174 en 2021)
- 527** Arrêtés (302 en 2021)
- 28** Stagiaires accueillis dans les services dont un stage long (plus de deux mois).

PÔLE CONTENTIEUX, MARCHÉS PUBLICS ET SUBVENTIONS



Jean-Philippe Kéroslian, Maire : « L'activité de cette entité a permis de consolider les activités qui lui sont dédiées et notamment de rechercher et obtenir des cofinancements indispensables à la réalisation des investissements structurants projetés ».



Tony Ryngielewicz, chef de pôle : « Le pôle Contentieux Marchés Publics centralise les éléments liés au processus d'achat public de la collectivité et établit également les possibilités de co-financements sur les différents projets structurants. Il se fait garant du lien entre la Ville et les entreprises sous contrat, mais également avec les partenaires institutionnels. »

Composé d'un agent placé sous la responsabilité directe de la DGS, ce pôle regroupe les missions liées à la gestion financière mais également aux affaires juridiques de la Collectivité.

SES MISSIONS

Le pôle a notamment en charge de préparer et d'exécuter les procédures de commande publique, tout en veillant à la sécurité juridique de la commune.

- Il veille à optimiser les ressources de la ville d'Onet-le-Château ainsi que la qualité des achats et prestations dans le cadre de consultations lancées auprès des entreprises.
- Il participe activement à l'analyse des besoins de l'ensemble des pôles afin de réaliser des économies d'échelle.
- Il travaille également en lien avec d'autres collectivités ou groupements de collectivités pour permettre à la ville de participer à des commandes groupées et ainsi rationaliser certains achats.
- Il accompagne aussi d'autres pôles pendant toutes les procédures de passation et tout au long de la vie des marchés publics.
- Il a pour mission de rechercher des partenariats financiers dans le cadre de la réalisation des projets communaux.
- Il est également en charge du suivi de l'ensemble des contrats d'assurance et des litiges concernant la Collectivité.

CHIFFRES CLÉS

- 1 325 253 €** De subventions attribuées par des partenaires financiers dans le cadre de ces dossiers
- 22** Sinistres recensés et instruits en procédure d'assurance
- 34** Marchés publics signés, lesquels représentent un montant cumulé de 4 803 787 € HT pour l'ensemble des marchés tous types confondus (travaux, fournitures, services) dont 3 815 083 € HT pour le seul domaine des travaux



PÔLE CONTENTIEUX, MARCHÉS PUBLICS ET SUBVENTIONS

FAITS MARQUANTS

Durant l'année 2022, de nombreux projets ont pu voir le jour suite aux 34 marchés signés par la ville. L'objectif principal sur ces consultations consistait à sécuriser la collectivité dans la procédure administrative et juridique correspondante, mais également à optimiser les ressources municipales.

Une fois ces appels à la concurrence réalisés, le pôle devait permettre aux services municipaux d'engager les projets dans leur domaine d'activité.

Dans ce cadre, 16 marchés de fournitures, 7 marchés de prestations de services et 11 marchés de travaux ont été signés.

A titre d'exemple, la réalisation d'une « Pump-track », inaugurée au printemps 2023, a vu le jour grâce à une consultation des entreprises réalisée un an auparavant. Dans le cadre de la construction de cet équipement, de nombreux partenariats financiers ont notamment pu être noués permettant à la ville de diminuer fortement sa part d'autofinancement en obtenant une participation à hauteur de 77% des différents partenaires de la collectivité.

LE « PLUS » ENVIRONNEMENTAL

L'ensemble des consultations lancées par la collectivité comporte dorénavant et a minima une clause de développement durable, afin de réaliser les projets dans le respect de l'environnement.



PÔLE COMMUNICATION



Jean-Philippe Kéroslian, Maire : « Le dynamisme, la réactivité et la force de proposition de cette entité permettent à notre Collectivité d'avoir une communication efficace et perceptible. »



Charline Brualla, cheffe de pôle : « Le Pôle communication a pour principales missions d'informer, sensibiliser et engager les Castonétois(es) dans la vie locale. Grâce à ses compétences transversales et en effectuant un lien avec l'ensemble des services de la Ville, l'information institutionnelle est transmise de manière optimale auprès des administrés. »

SES MISSIONS

Le pôle communication est composé de deux agents. Il a notamment pour objectifs,

- d'informer les Castonétois(es) sur la vie communale (actualités, événements, droits, vigilances),
- de valoriser les actions engagées par la Municipalité et réalisées par les services,
- de renforcer la visibilité et l'image de la Collectivité.

Ces objectifs vont de pair avec la nécessité de transmettre, en temps réel, l'information aux administrés. Suite à la création du portail « O.Net Citoyen » en 2021, la commune a développé, en 2022, de nouveaux outils de communication digitale par :

- la refonte du site Internet,
- la création de l'Intranet,
- la réflexion sur la création d'une application mobile.

Ces derniers viennent s'ajouter aux moyens de communications déjà existants, tels que la communication presse ou les réseaux sociaux. Ces nouveaux outils permettront de rendre l'information accessible à un plus large public tout en ciblant les intérêts de chacun.

- Le Pôle Communication a également pour mission de promouvoir l'ensemble des événements (activités culturelles et sportives, cérémonies officielles, ...) se déroulant sur la commune afin d'accroître sa visibilité d'Onet-le-Château et d'accroître sa notoriété.
- Enfin, le Pôle Communication participe à la compréhension des projets structurants par le public à partir de plusieurs sites, de panneaux d'information, d'enseignes ou vitrophanies. Durant l'année 2022, ce sont ainsi les projets de la pump-track, de la salle associative à Onet-Village

ou encore de la rénovation du cœur d'Onet-Village qui ont été mis en exergue.

De plus, la Médiathèque Paul Géraldini a bénéficié du renouvellement de sa signalétique intérieure afin d'améliorer l'expérience des utilisateurs.

Pour maîtriser la communication de la Collectivité et être en capacité de réagir dans les meilleurs délais, le pôle est composé d'agents disposant de compétences transversales telles que la création graphique, le montage vidéo ou la communication écrite.

L'identité visuelle communale présentée en 2020 poursuit progressivement son implantation. Elle sera ainsi déclinée dans un prochain temps dans les structures petite-enfance et les écoles publiques.

CHIFFRES CLÉS

60 Communiqués de presse et flash infos rédigés en 2022

1 000 Comptes créés sur le portail citoyen et l'appli mobile

450 Heures dédiées en 1 année à la réalisation de nouveaux projets

90 000 Vues des publications sur les réseaux sociaux de la Mairie en 2022

91 000 Pages consultées sur le site municipal en 2022

PÔLE COMMUNICATION

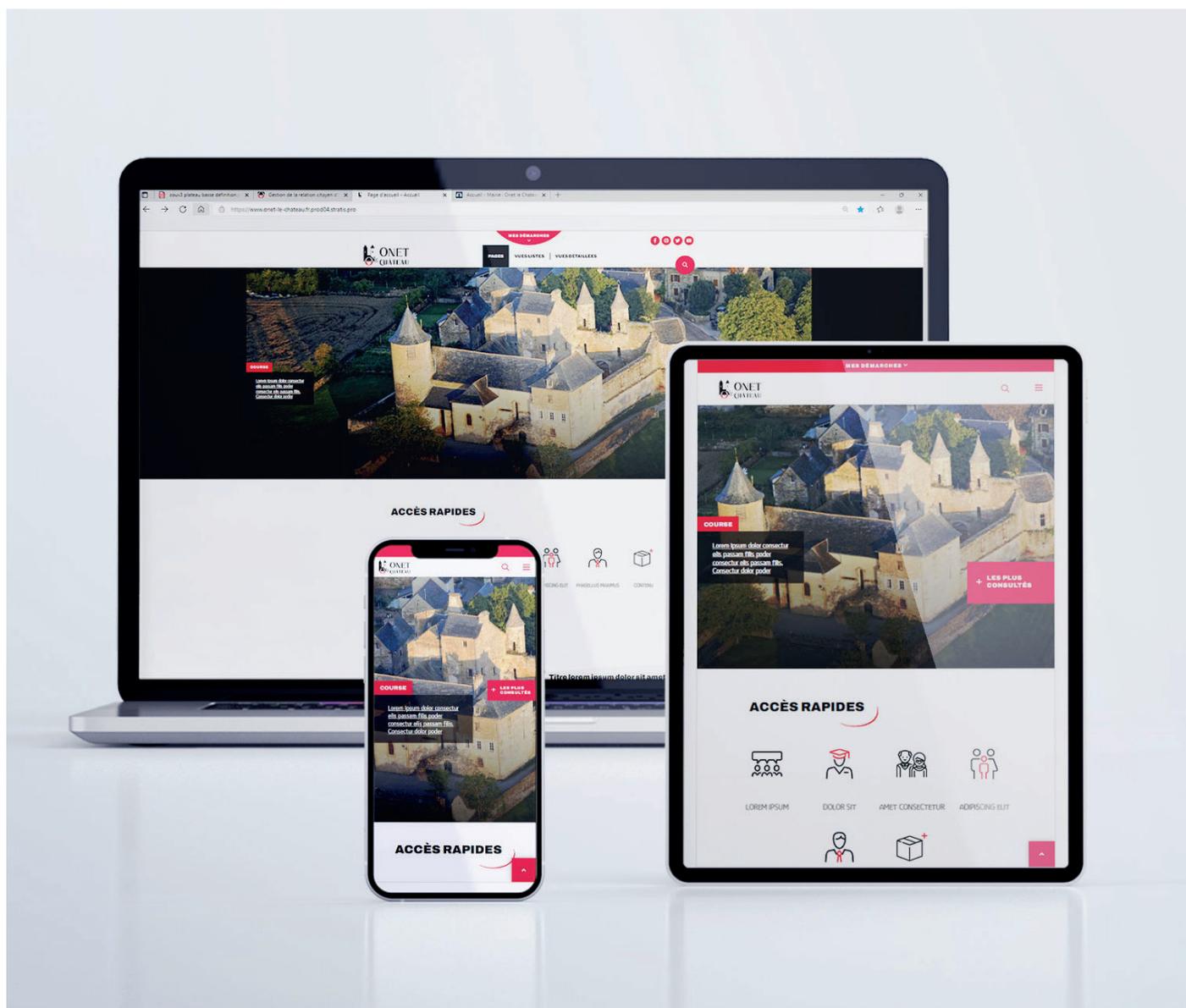
FAITS MARQUANTS

Après avoir créé la nouvelle identité graphique municipale en 2020, débuté le développement du nouveau site Internet et du portail citoyen en 2021, l'intranet en 2022, le pôle Communication poursuit la modernisation des outils à destination des Castonétois(es) et des agents de la Collectivité.

La politique de communication interne a été renforcée depuis la fin d'année 2022, en mettant notamment à disposition des agents un intranet. Un kit d'accueil des nouveaux agents a également été réalisé pour faciliter leur intégration au sein de la collectivité.

LE « PLUS » ENVIRONNEMENTAL 🌿

Le nombre d'impressions a été réduit de 10%, permettant de diminuer l'impact environnemental de notre Collectivité.





DIRECTION TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

LE MOT DU MAIRE :

Le développement des moyens humains et logistiques de la Police Municipale a permis de consolider les bons résultats obtenus en matière de tranquillité publique.

Ce pôle, essentiellement composé de la Police Municipale (PM), intègre également, en liens fonctionnels, d'autres entités et agents de la Collectivité tels les pôles informatique et techniques pour la vidéoprotection. A cela s'ajoute la prise en compte de la sécurité routière dans les aménagements de l'espace public, des écoles pour les actions de prévention routière ou encore le Chef de Cabinet du Maire pour les relations avec les usagers et notamment le traitement des remarques ou doléances adressées au premier magistrat de la commune au titre de ses pouvoirs de police et de maintien de la tranquillité publique.

LA POLICE MUNICIPALE

Placée sous l'autorité du Maire, la PM se composait, en 2022, de neuf agents : un agent administratif et huit policiers municipaux. Elle intervient pour effectuer des missions de prévention et contribue au bon ordre, à la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique.

Elle constitue un maillon important entre la municipalité et la population. En effet, les agents sont en contact quotidien avec les différents acteurs de la commune : habitants, commerçants, policiers nationaux, gendarmes, pompiers, élus, services communaux et intercommunaux.

Notamment la coopération avec la police nationale permet l'échange régulier d'informations et l'organisation d'actions conjointes sur le territoire communal.

Les agents de la Police Municipale sont armés pour leur sécurité et celles des habitants de la commune et sont notamment dotés individuellement de « caméras individuelles ».

SES MISSIONS

- Maintenir le lien avec la population en effectuant des patrouilles de surveillance (véhiculées ou pédestres), en assurant l'accueil physique, téléphonique et numérique (via le portail citoyen) du public ;
- Maintien de la tranquillité publique et de sécurité des habitants, espaces publics et de la salubrité publique,
- Faire respecter l'exécution des arrêtés de police du Maire et, si nécessaire, constater par procès-verbaux des contraventions à ces arrêtés,
- Lutter contre l'insécurité routière (contrôles de la vitesse, constatations des infractions au Code de la Route, ...);
- Lutte contre les nuisances visuelles ou sonores
- Lutter contre le stationnement irrégulier (abusif, zone bleue, ...);
- Assurer les mises en fourrière de véhicules ;
- Sécurisation des abords des établissements scolaires (écoles maternelles, primaires et collèges) ;
- Assurer la protection des biens privés (opérations tranquillité vacances et commerces) et publics (levées de doute suite aux déclenchements des alarmes incendie et intrusion des bâtiments communaux) ;
- Exploiter le dispositif de vidéo protection
- Sécuriser l'intervention des sapeurs-pompiers suite à la réception des alertes SDIS et intervenir en coordination et concertation avec la police nationale ;
- Assurer la gestion des objets trouvés ;
- Rédiger les arrêtés du maire en matière de stationnement, circulation, occupation du domaine public, ERP, débit de boissons, ...
- Gestion des chiens dangereux (déclarations, contrôle et sanctions aux infractions à la législation)



LA POLICE MUNICIPALE

CHIFFRES CLES

- 949** Bulletins de service
- 1291** Mains courantes
 - 89** Rapports d'Information Judiciaires
 - 66** Arrêtés
- 121** Recensements véhicules en stationnement abusifs : soit 24 véhicules mis en fourrière
- 179** Déclarations objets perdus et trouvés
 - 58** Opération tranquillité : soit 373 visites
- 364** Contrôles de la vitesse
 - 27** Interventions sur des accidents de la circulation routière

Vidéoprotection :

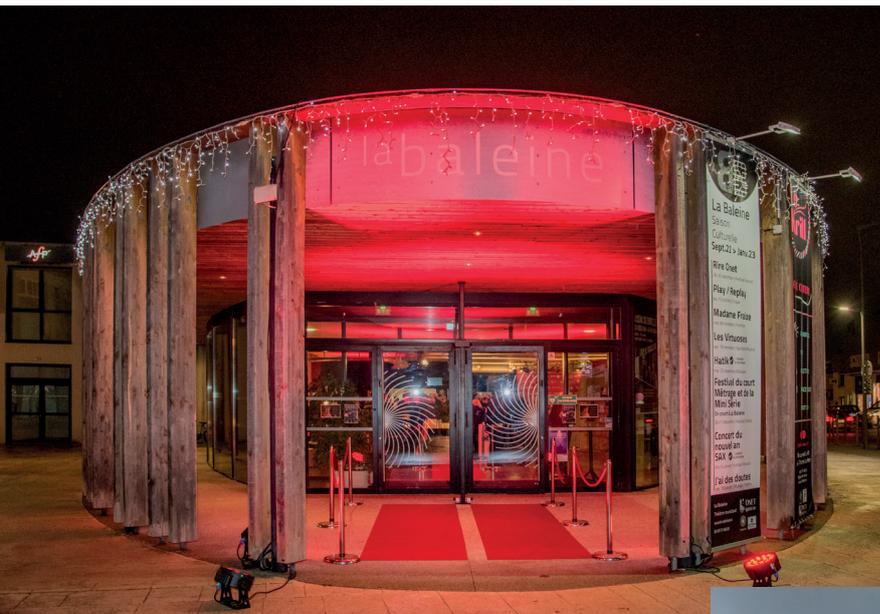
- 1254** Procès-verbaux de contravention (PVe) : (1119 en 2021)
- 345** Visionnages par les personnes autorisées soit 239 heures
 - 16** Réquisitions par OPJ (14 par la police nationale et 2 par la gendarmerie)
 - 10** Visionnages par OPJ

FAITS MARQUANTS

Au cours de l'année 2022, les agents de la police municipale ont été dotés de « caméras piétons » afin de prévenir d'éventuels incidents lors d'interventions, de constater les infractions ou de poursuivre leurs auteurs par la collecte de preuves, ...

Fin 2022, le service a mis en place la vidéo-verbalisation venant ainsi compléter le dispositif de vidéoprotection et de lutte contre les infractions routières.





DIRECTION ATTRACTIVITÉ, VIE LOCALE ET COHÉSION

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT :

Le vivre ensemble n'est pas une sinécure, il est le résultat de directions décidées par les élus et mises en pratique par l'ensemble des services.

Placée sous l'autorité du Directeur Général Adjoint (DGA), elle comprend quatre pôles et compte quatre chefs de pôle, quatre responsables de service et 105 agents dont deux mis à disposition par la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) de l'Aveyron.

La direction « Attractivité, Vie Locale et Cohésion » de la ville d'Onet-le-Château regroupe ces quatre pôles liés à la vie sociale, citoyenne et associative des Castonétois :

- Vie associative sportive et événementielle
- Vie culturelle
- Solidarité
- Petite-Enfance, Enfance, jeunesse

Ils participent grandement au bien être, au vivre ensemble et à la qualité de vie sur la commune. Ces pôles accompagnent la vie d'un castonétois (es) dès sa naissance et durant son parcours de vie au sein de la commune. Et ce, afin qu'il soit le plus harmonieux possible, depuis la petite enfance, en passant par l'éducation, la gestion sociale, les loisirs, la vie culturelle-sportive et la vie associative. Cette entité coordonne également la gestion du « Contrat de Ville », en partenariat avec Rodez Agglomération, ainsi que la mise en œuvre de la « Convention territoriale globale ».

Elle gère l'ensemble des salles, gymnases et salles de sports municipaux, trois structures municipales culturelles, trois structures à vocation sociale et d'accès aux droits, trois structures concernant la petite-enfance, un groupe scolaire, une école maternelle, deux écoles primaires ainsi que la restauration scolaire.

PÔLE VIE CULTURELLE



Gulistan Dincel, Adjointe en charge de la vie culturelle : « Après deux années de crise et de protocoles sanitaires qui ont fortement impacté la vie culturelle (fermeture des équipements, « pass vaccinal », jauge limitée), les agents du pôle ont su proposer, en 2022, un programme d'animations favorisant le retour du public dans les équipements culturels castonétois. »



Lucie Turon, cheffe de pôle : « Créer des échanges entre les générations, des interactions entre les publics, du débat, de l'émotion, de l'émerveillement : tels sont nos objectifs. Et bien sûr, la culture doit rester un plaisir à partager ! »

La coordination des actions de cette entité, essentiellement réalisées sur les sites du Théâtre La Baleine, du Café Culturel Le Krill et de la Médiathèque Paul Géraldini, est assurée par une cheffe de pôle assistée de 15 agents.

L'équipe du Théâtre La Baleine et du Café Culturel Le Krill est composée d'un chargé de production et du développement des publics, d'une administratrice, d'un coordinateur de projet culturel, d'un agent d'entretien, d'un régisseur principal mutualisé avec le pôle Vie Associative, Sportive et Événementielle et d'un technicien. À noter que le recours à des personnels intermittents représente un coût de quelque 38 K€ en 2022.

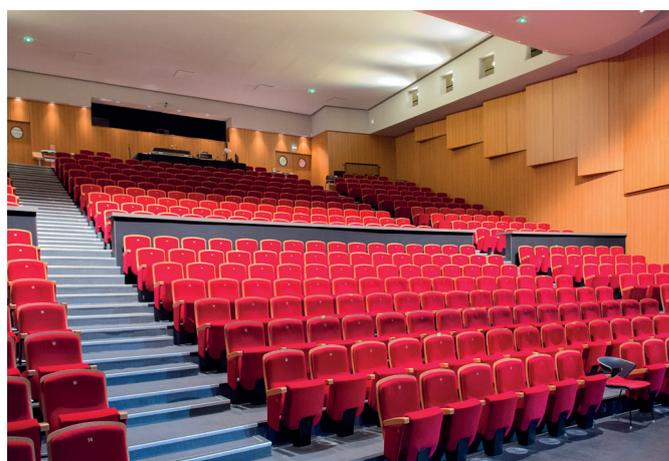
L'équipe de la Médiathèque Paul Géraldini est composée d'une responsable, de 7 bibliothécaires et d'un agent polyvalent à temps partagé avec le service RH.

SES MISSIONS

Ce pôle met en œuvre la politique culturelle de la Ville avec pour objectifs de proposer une offre variée et accessible à l'ensemble de la population et de faire rayonner la Ville et ses équipements au-delà de ses frontières. Il veille ainsi à décentraliser l'offre culturelle en occupant l'ensemble des structures castonétoises (dont le château d'Onet, l'Athyrium et la MDA, en plus des espaces dédiés).

Les champs d'intervention culturels :

- Spectacles vivants et Court-métrages (Festival On Court à La Baleine)
- Pratiques en amateur
- Lecture publique
- Animations culturelles



PÔLE VIE CULTURELLE

CAFÉ CULTUREL LE KRILL

Le projet du Café Culturel s'inscrit dans l'esprit d'un « troisième lieu ». Il s'entend comme un volet complémentaire, dédié à la vie sociale de la communauté, et se rapporte à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle. Très largement ouvert au public, il comprend l'accueil et la billetterie de La Baleine, un espace presse en accès libre et un débit de boisson exploité en « licence 3 » (à cette fin, 4 agents ont reçu une formation obligatoire pour le permis d'exploitation et spécifique en matière d'hygiène)

En 2022, malgré les protocoles sanitaires toujours en vigueur lors du 1er trimestre (concerts debout interdits, consommations debout interdites, « pass vaccinal » dans les lieux culturels), le café culturel le Krill a retrouvé son public et ses habitués.

CHIFFRES CLÉS

3 400 Usagers lors des manifestations accueillis au Café Culturel le Krill

120 à 150 Personnes par mois ont fréquenté le lieu en journée pour lire la presse, boire un verre, se connecter en wifi...

4 500 Usagers qui ont fréquenté le lieu et adhéré au projet culturel, validé par les élus. A cela, s'ajoute la fréquentation du Krill lors des événements Baleine (saison culturelle et mise à disposition).

42 Animations programmées

39 Animations réalisées

3 485 Spectateurs lors des manifestations

Budget

40 390 € de dépenses HT en 2022

19 511 € de recettes HT en 2022

L'activité du Bar en 2022

416 Assiettes vendues

3 010 Bières servies

1 542 Cafés

22 Heures d'ouverture hebdomadaire, hors manifestations

FAITS MARQUANTS

Concert de Pauline Croze, concert de Fémi Kuti à l'Athrium en partenariat avec le Club.

Espace de médiation et de sensibilisation avec les structures locales sur les thèmes de l'environnement, la santé, l'emploi, la parentalité : café emploi, atelier zéro déchet, conférence santé, fresque du climat.



PÔLE VIE CULTURELLE

THÉÂTRE LA BALEINE

Il accueille des formes artistiques diverses, novatrices, favorise l'émergence de nouveaux talents et présente des artistes confirmés. Sa capacité d'accueil (493 places), la qualité de sa programmation et la performance de ses équipements, en font un lieu d'exception, un atout majeur pour le territoire révélateur de son attractivité.

L'équipe met un point d'honneur, en cohérence avec la politique culturelle impulsée par les élus à :

- proposer une programmation pour tous les publics ;
- développer des partenariats associatifs, artistiques, institutionnels (lycées, collèges, écoles de danse...) ;
- travailler en collaboration avec les autres services municipaux (Médiathèque, Patio - Centre Social, Pôle Vie Associative, Sportive et Événementielle, Pôle Petite-Enfance, Enfance, Jeunesse...), avec pour objectif permanent de favoriser l'accès à la culture pour tous.

Seul grand théâtre municipal présent sur l'agglomération ruthénoise et le nord Aveyron, il bénéficie d'une notoriété incontestable, non seulement sur le « Grand Ruthénois » mais aussi au niveau départemental, ce qui lui permet d'être accompagné par le Conseil Départemental depuis plusieurs années.

En 2022, après deux années difficiles du fait de la crise sanitaire, le théâtre a pu organiser, sans restriction de jauge en salle, une trentaine de spectacles. Malgré le « pass vaccinal » toujours en vigueur au 1er trimestre 2022, les spectateurs ont été au rendez-vous et ont repris joyeusement et intensément le chemin de La Baleine.

CHIFFRES CLÉS

Activité culturelle :

- 52** Manifestations
- 730** Abonnés
- 9 981** Spectateurs
- 16** Spectacles tout publics
- 3** Festivals (ce qui représente 11 jours d'occupation, 8 représentations, 80 projections)
- 4** Représentations scolaires
- 1** Concert du nouvel an
- 1** Spectacle de présentation de saison
- 19** Mises à disposition qui ont permis d'accueillir près de 8000 personnes supplémentaires.

Activité administrative :

- 745** Mails traités des boîtes contact et réservation
- 55** Décisions
- 30** Contrats de cession contrôlés avant signature
- 503** Factures traitées
- 8** Bilans de régie
- 10** Newsletters
- 2 829** Billets vendus en ligne
- 7 152** Billets vendus au guichet

Budget

- 288 000** € de dépenses HT liées à l'activité artistique
- 128 000** € de recettes HT billetterie



PÔLE VIE CULTURELLE

FAITS MARQUANTS

En 2022, La Baleine a fêté son 10^{ème} anniversaire. Le retour du public, amorcé fin 2021, s'est confirmé et 5 spectacles ont affiché complet. (Opera Locos, Tutu, Stéphane Guillon, Thomas Marty et Les Virtuoses).

Illustration photo Opera Locos



PERSPECTIVES 2023

Cap sur la transition énergétique : remplacement progressif du parc lumières 100% LED

Établir une programmation culturelle encore plus attractive et de nature joyeuse et divertissante !

Renforcer le partenariat avec Rodez-Agglomération



PÔLE VIE CULTURELLE



Anne Roumegous, responsable de la Médiathèque Paul Geraldini : « Une médiathèque en noir et blanc où toutes les cultures se rencontrent pour créer à l'infini un patchwork de couleurs »

MÉDIATHÈQUE PAUL GERALDINI

La Médiathèque Paul Geraldini, portée par son équipe, a pour mission de favoriser l'accès à la culture et à l'information. Apprendre en s'amusant, s'ouvrir l'esprit par la lecture, la musique, des expositions, des conférences,... voilà l'objectif des neuf agents de cet espace dédié à la zénitude, la connaissance et l'apprentissage dans le cadre des orientations de la politique culturelle décidées par les élus.

C'est aussi un lieu de rencontres et d'échanges.

Après deux années difficiles liées à la crise sanitaire, les usagers se sont à nouveau appropriés la médiathèque faisant de ce lieu un acteur privilégié de la médiation du livre et de la lecture sur le territoire.

SES MISSIONS

- Accueillir et conseiller le public
- Favoriser la lecture
- Créer des services et animations autour de la médiation culturelle
- Offrir des services et ressources numériques
- Faire de la médiathèque un lieu de convivialité et d'échanges pour tous



CHIFFRES CLÉS

- 27** Heures d'ouverture hebdomadaire
- 51** Semaines d'ouverture annuelle
- 9** Agents

Budget

66 000 € de dépenses en 2022

13 751 € de recettes en 2022

Collections

61 467 Documents disponibles à l'emprunt : livres lus, livres en gros caractères, cd, dvd, magazines, livres Dys, lecteurs Daisy.

78 Titres de presse/magazine

Publics

110 000 Personnes ont franchi les portes de la Médiathèque

3 472 Inscrits dont 2 566 castonétois

29,76 % de nombre d'inscrits / la population de la commune

Prêts

118 114 Documents empruntés soit une moyenne de 9 800 documents / mois.

34 100 Cartes bipées.

133 323 Documents retournés dont 22 498 via la boîte de retour.

Médiation culturelle

26 Animations (enfant/adulte) = 880 personnes touchées.

62 Accueils de classes (animés et libres) + Animations petite enfance intra et hors les murs = 1201 personnes touchées

PÔLE VIE CULTURELLE

FAITS MARQUANTS

2022 fut une année transitoire pour la culture. La levée des mesures sanitaires a permis à la Médiathèque Paul Géraldini de relancer progressivement ses animations pour retrouver dans la deuxième partie de l'année une programmation riche et diversifiée.

Fortement soutenue par le service communication, une programmation au semestre est désormais proposée et diffusée largement sur le territoire.

Une nouvelle signalétique a été mise en place pour optimiser la circulation des usagers au sein de l'équipement et en renforcer l'accessibilité.

Heureuse de refaire vivre ce lieu, la Médiathèque a enrichi son offre documentaire en lançant en octobre 2022 un fonds spécifique « Lire, Ecouter, Voir... autrement » à destination des déficients auditifs visuels et cognitifs, composé d'un ensemble de collections et d'outils adaptés, vecteurs d'inclusion des personnes empêchées. (Illustration : signalétique Lire, Ecouter, Voir autrement).

PERSPECTIVES 2023 :

Renforcer la collaboration avec la ludothèque

Développer le fonds Lire, Ecouter, Voir notamment pour la jeunesse (mallettes Lunii)

Poursuivre et enrichir les animations culturelles au sein de la médiathèque, en lien avec les différents services municipaux



PÔLE VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET ÉVÉNEMENTIELLE



Didier Pierre, Adjoint en charge des sports et du milieu associatif et événementiel : « Pour les deux délégués conseillers et moi-même, ce pôle doit être en contact permanent avec le tissu associatif afin de faciliter leurs actions sur le territoire communal et ce, 7 jours sur 7. C'est pourquoi nous avons tissé des liens étroits entre élus et les agents de cette entité. »



Patrice Verlaquet, chef du pôle Animations, Vie Associative et Sportive : « Être présents pour une bonne gestion de la vie associative et événementielle, être les facilitateurs pour l'application des règles administratives et sécuritaires de l'activité associative, être à l'écoute des demandes du citoyen ou porteurs de projets pour être le relais auprès de l'ensemble des services, tout en veillant à garder le cap sur les objectifs et la volonté politique de l'équipe dirigeante communale en place. »

Le service V.A.S. (Vie Associative et Sportive) de la Ville d'Onet-le-Château collabore avec quelques 150 associations(es).

Il est l'interface indispensable entre les souhaits journaliers, les réalisations, les projets du tissu associatif. Il est le seul interlocuteur pour les particuliers en matière de location de salle municipale et de matériels annexes (tables, chaises, ...) à titre privé.

Pour ce faire il contribue à la bonne gestion technique et administrative des infrastructures, équipements et matériels municipaux (dont 6 minibus), régulièrement utilisés par le milieu associatif.

Il gère l'ensemble des événements communaux, que ce soit pour leurs planifications, préparations et réalisations. A ce titre, il s'occupe notamment de la gestion et de l'entretien des salles de sports ou d'activités et des gymnases municipaux.

Il assure également le service protocolaire de la Collectivité et gère l'ensemble des réceptions ou cocktails.

Ce pôle est composé de huit agents : un responsable, deux collaborateurs administratifs, un animateur sportif, deux techniciens et trois agents d'entretien.

SES MISSIONS

- Coordonner la création, l'aménagement et l'utilisation des équipements sportifs et associatifs de la commune
- Gérer la mise à disposition des différentes salles ou infrastructures communales aux associations ainsi que la location aux :
 - associations extra communales
 - entreprises et entités publiques
 - particuliers

- Organiser des animations sportives
- Gérer la gestion de la flotte de minibus municipale
- Organiser des événements festifs et protocolaires
- Être un appui fort pour l'organisation d'événements culturels, éducatifs et de solidarités
- Gérer le budget concernant les subventions associatives et l'organisation des manifestations communales
- Être un service « ressources » lors d'événements exceptionnels (crise sanitaire, visite de personnalité, Tour de France, ...).

Le pôle travaille également sur :

- les projets d'animations et de développement de l'offre sportive sur le territoire
- l'organisation et l'encadrement d'événements culturels, associatifs ou caritatifs (Fête des Quatre-Saisons, repas des Seniors, ...) mais aussi lors de commémorations officielles de la Ville,
- l'organisation des différents cocktails municipaux (commandes, préparation, service, le rangement).

Régulièrement, lors des manifestations d'importance, le service assure la coordination avec les autres équipes municipales qui œuvrent à l'organisation technique (équipe du CTM – voirie - électricité), à la sécurité (équipe de la Police Municipale) mais aussi avec des prestataires extérieurs sur les deux domaines précités.

PÔLE VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET ÉVÉNEMENTIELLE

CHIFFRES CLÉS

- 13** Manifestations municipales (commémoration, vœux de la municipalité, fête des 4 Saisons, fête du sport ...)
- 7** Évènements associatifs communaux : le tournoi international de foot « U13 », tournoi d'escrime, diverses fêtes votives, ...
- 17** Manifestations à l'Athyrium : gestion technique des évènements , présence d'un agent du service sur la manifestation (quines, vide greniers, kermesses, ...)
- 14** Réceptions officielles (inaugurations, remises de trophées, apéritifs post animations)
- 143** Associations dont 43 sportives, 44 culturelles en lien permanent avec le service
- 394** Conventions de réservations de salles :
Penchoterie (97), MDA (89), Château (78), Capelle (86) Athyrium (44). 12% à titre
privatif (soit 47), 88 % (soit 347) à titre associatif ou assimilé

Heures d'utilisation hebdomadaire :

- 110** Gymnase des Albatros
- 110** Gymnase des Glycines
- 60** MDA (Costes-Rouges)
- 50** Stade des Albatros
- 25** Stade du Colombier
- 60** Stade de la Roque
- 9** Stade d'honneur de la Roque
- 52** Tennis de table SPOT
- 65** Salle de gym SPOT
- 120** Dojo
- 52** Salle de boxe
- 60** Boulodrome
- 10** Boulodrome extérieur
- 20** Salle d'escrime
- 104** Équipements précités

Utilisation du minibus :

- 53** Associations bénéficiaires
- 13 55** Demandes traitées
- 1 292** Demandes validées
- 141 752** Km parcourus



PÔLE VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET ÉVÉNEMENTIELLE

FAITS MARQUANTS

Suite à la crise sanitaire, le service a accompagné le redémarrage des activités des associations municipales (sportives, animations, sociales, scolaires ou caritatives). Avec le retour des manifestations et activités associatives, il a dû optimiser l'utilisation des matériels, véhicules et infrastructures destinés au tissu associatif. Par ailleurs, la crise énergétique a incité le service à réfléchir puis mettre en œuvre une rationalisation de l'utilisation des infrastructures associatives communales et à instaurer l'application de nouvelles règles de vie, afin de réduire l'impact financier des fluides.

Il a fallu retrouver un équilibre entre satisfaire les demandes des citoyens (location de salles), des associations et les contraintes budgétaires et de personnel.

PERSPECTIVES 2023

Conserver le dynamisme associatif communal et assurer le bon déroulement d'événements exceptionnels (Tour de France féminin, animation du château d'Onet Village, ...) sur l'ensemble du territoire.

Améliorer la gestion des fluides et trouver des sources d'économies financières tout en préservant :

- la parfaite organisation des manifestations sportives et associatives
- la gestion pertinente de l'ensemble des bâtiments et des matériels
- la satisfaction des usagers
- le cap fixé par l'équipe municipale.

Du fait de la forte reprise des activités associatives, l'enjeu sera de gérer au mieux un planning qui va s'avérer riche en événements, quels qu'ils soient, tout au long de l'année afin de conserver l'équité du calendrier événementiel associatif.



PÔLE VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE ET ÉVÉNEMENTIELLE



PÔLE DES SOLIDARITÉS



Dominique Bec, Adjointe en charge de la vie sociale : « C'est parce que nous le vivons quotidiennement, au plus près de nos concitoyens, que nous poursuivons nos actions en faveur de la cohésion sociale et que nous souhaitons nous engager demain à inventer les nouveaux chemins de la solidarité. »



Sylvie Mercadier-Petit, cheffe de pôle des Solidarités : « Notre volonté, vous accompagner tout au long de votre parcours de vie. »

Composé de 18 agents, le pôle des Solidarités regroupe les services suivants : France Services, le Patio centre social et le Centre Communal d'Action Sociale.

Il accompagne les plus fragiles, les familles et les jeunes dans leur vie quotidienne, participe à la réduction de la fracture numérique et à la garantie de l'accès au droit pour tous.

Il contribue à la mise en œuvre de la politique sociale et familiale de la Ville selon les orientations définies par les élus.

Il travaille en partenariat fort avec l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels pour apporter les réponses les plus adaptées et faire de la solidarité et de la cohésion des réalités pour chaque castonétoises et castonétoises.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un Etablissement Public rattaché au pôle des Solidarités de la commune. Il est géré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire et composé à parité de membres élus par le Conseil Municipal en son sein et de membres nommés par le Maire pour leurs compétences dans le champ social.

Ce service est composé de quatre agents : une responsable administrative, une responsable action sociale, une référente seniors, et une référente épicerie sociale.

SES MISSIONS

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social. Il a pour mission d'aider et d'accompagner les personnes fragiles : personnes âgées, handicapées, isolées, les enfants et familles en difficulté...

Deux missions principales lui sont confiées :

- Les missions obligatoires :
 - Participer à l'instruction de différents dossiers dits d'aide sociale légale
 - Assurer la domiciliation des personnes sans domicile fixe
 - Actualiser les registres pour les plans (Canicule, Grand froid, crise...) des personnes vulnérables
 - Elaborer l'analyse des besoins sociaux de la population.
- Les missions facultatives qui correspondent à la mise en place de la politique sociale développée par la municipalité. Elle s'articule autour de plusieurs axes :
 - Soutenir les publics en situation de fragilité
 - Accompagner le vieillissement
 - Développer le lien social entre habitants
 - Accueillir et favoriser le vivre-ensemble
 - Cultiver la solidarité
 - Participations à différentes opérations et projets (opérations Mars Bleu et Octobre Rose, Jeunesse active, Goûter de Noël...)

PÔLE DES SOLIDARITÉS

La Ville a souhaité soutenir le développement une épicerie sociale afin de permettre à des personnes rencontrant des difficultés financières de se nourrir correctement, en achetant librement et à prix réduit, des produits (alimentaires, d'hygiène et d'entretien). Association loi 1901 d'intérêt public, l'Épicerie Sociale (Relais Solidarité Onet) permet d'accompagner la personne dans la réalisation de son projet personnel ou professionnel, sur une durée limitée déterminée avec le travailleur social. Les orientations sont réalisées par le CCAS après étude de la situation par une commission d'attribution.

CHIFFRES CLÉS

Action sociale

- 76** Entretiens de suivi social de juillet à décembre (janvier à juin non comptabilisés)
- 30** Dossiers d'aide sociale légale
- 77** Élections de domicile
- 43** Demandes d'aides financières
- 25** Aides attribuées pour un montant total
 - 3** Conseils d'administration,
 - 11** Commissions permanentes
 - 21** Délibérations

Séniors

- 96** Participants aux animations
- 35** Visites à domicile
- 42** Participants au séjour
- 1 117** Personnes présentes lors des 6 repas de fin d'année
- 60** Personnes inscrites sur le registre Canicule

Épicerie sociale

- 28** Bénévoles
- 96** Foyers inscrits soit 217 individus inscrits
- 85** Colis d'urgence soit 215 personnes aidées en urgence

FAITS MARQUANTS

Ces dernières années, la dimension sociale s'est amplifiée avec notamment la succession de différentes crises (COVID, Ukraine, crise énergétique...).

L'année 2022 a été marquée par la création du pôle des Solidarités et différents mouvements au sein du service. C'est pourquoi, la mutualisation des moyens et des compétences a été recherchée avec le développement du travail en partenariat avec les autres services du pôle et les différents acteurs du territoire (CADA, MJC, Associations...) ainsi que l'organisation de projets transversaux.

En 2022 a été initié par le CCAS une mutuelle sociale communale afin de permettre au plus grand nombre de disposer d'une mutuelle accessible et performante.

PERSPECTIVES 2023

- Poursuivre les actions en lien avec la Convention Territoriale Globale
- Débuter les actions déclinées dans le Contrat de projet du Patio centre social
- Organiser le transfert à venir du CCAS dans les locaux du Patio centre social
- Renforcer l'accès des Castonétois à la mutuelle communale
- Renouveler l'accès direct étudiants à l'épicerie sociale tous les ans jusqu'à la fin du mandat
- Participer au programme alimentaire territorial mené par Rodez Agglomération et le Secours Catholique
- Elaborer l'Analyse des Besoins Sociaux



PÔLE DES SOLIDARITÉS

LE PATIO CENTRE SOCIAL

Ce service est composé de dix agents dont une responsable et deux agents administratifs pour le pilotage animation globale et coordination, d'une référente familles, coordinatrice CLAS, d'un coordinateur jeunes, d'un référent jeunes, d'une responsable ludothèque, de deux animatrices familles et ludothèque, et d'un agent d'entretien pour l'animation collective familles. Deux agents sont des agents de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aveyron, précédent gestionnaire du service, mis à disposition de la Ville.

SES MISSIONS

Chaque centre social élabore tous les 3-4 ans un projet d'action sociale globale sur son territoire validé par la Caisse d'Allocations Familiales. Ce projet ouvre droit à un agrément centre social, qui certifie que le centre répond bien aux missions qui lui incombent.

Les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale sont confirmées par la circulaire CNAF de juin 2012 :

- Un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale ;
- Un lieu d'animation de la vie sociale proposant des activités ou des services à finalité sociale, éducative, culturelle ou de loisirs, ainsi que des actions spécifiques.

Des missions complémentaires aux missions générales :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute ;
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et leur proposer un accompagnement adapté ;
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ;
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire.

FAITS MARQUANTS

L'année 2022 a été marquée par une réorganisation du service avec notamment l'écriture du nouveau contrat de projet du centre social, l'arrivée de la nouvelle responsable ainsi que l'intégration de l'action Jeunes au sein du Patio avec son coordinateur jeunes et le recrutement d'un référent jeunes.

L'année 2022 a été la première année complète de fonctionnement du Patio sous gestion directe de la Ville. La nouvelle dynamique impulsée par l'équipe et voulue par la municipalité a rencontré un franc succès auprès des usagers comme le démontrent les chiffres.

PERSPECTIVES 2023

Le contrat de projet du centre social pour les deux années à venir repose sur 5 orientations déclinées en actions :

- Orientation 1 : Consolider l'accompagnement du public et faciliter leur parcours de vie
- Orientation 2 : Renforcer la qualité et la structuration des actions menées en direction des familles
- Orientation 3 : Développer des actions menées en direction des jeunes
- Orientation 4 : Conforter la cohésion sociale et agir sur les facteurs de fragilisation
- Orientation 5 : Coordonner la mise en réseau des acteurs du territoire

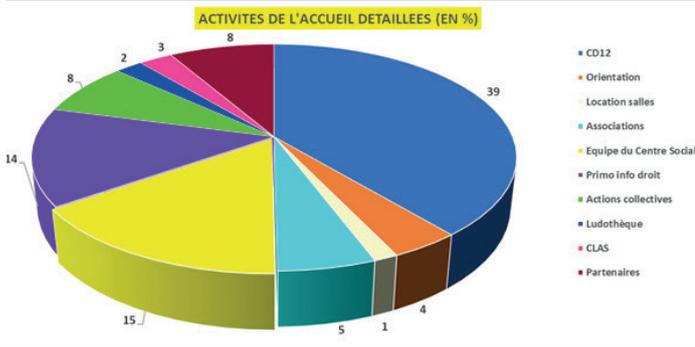


PÔLE DES SOLIDARITÉS

CHIFFRES CLÉS

Accueil

17 959 Personnes accueillies dont **67%** d'accueil physique et 33% téléphonique



Dispositif CLAS

Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

25 Enfants scolarisés du CP au CM2 accompagnés

250 Heures d'accompagnement pour l'année 2021/2022

23 Bénévoles engagés

Animations

68 Participants aux ateliers Gourmands

Plus de **120** Participants aux ateliers Pot'ère

11 Associations présentes avec plus de 570 adhérents pour l'année 2021/2022

Familles

Plus de **1 700** Enfants et parents/grands-parents... soit 448 familles

366 Participants aux loisirs en famille soit plus de 40 familles

5 Ateliers Parents

240 Participants lors des Récré à jeux

Plus de **1 000** Participants pour les Quartiers d'été

Plus de **150** Participants au goûter de Noël

Action Jeunes

Plus de **750** Jeunes âgés de 14 à plus de 25 ans accueillis

13 Accompagnements individuels en insertion professionnelle

1 Dispositif En Route vers l'emploi avec 10 jeunes engagés dont 4 ont eu le permis et 1 le code

Ludothèque

Plus de **7 000** Personnes accueillies

Plus de **5 000** Jeux/jouets empruntés

45 Institutions



PÔLE DES SOLIDARITÉS



Marie-Noëlle Tauzin, Adjointe en charge des affaires générales : « France Services porte bien son nom, car de renommée, tout le monde le connaît et le côtoie de par ses agents souriants, opérationnels et disponibles toujours à l'écoute et au service du citoyen ; le numérique n'est plus un obstacle et devient un plaisir pour tous ! »



Jérôme Costecalde, responsable France Services : « En tant que responsable du service, je suis fier de travailler avec une équipe de conseillers qui propose un service de qualité aux citoyens en leur proposant un accueil personnalisé et efficace. Notre engagement est de faciliter la vie des usagers en offrant une diversité de services de proximité ce qui renforce la confiance et la cohésion sociale au sein de notre collectivité. France Services est le trait d'union essentiel et indispensable entre l'administration et les citoyens. »

FRANCE SERVICES

Ce service est composé de 4 agents dont un responsable, un agent France Services, et deux conseillères numériques. Il est situé au premier étage de la Médiathèque Paul Géraldini et offre un espace accueillant pour accompagner les usagers dans leurs démarches administratives ou les aider à se familiariser avec les outils informatiques (ordinateurs, tablettes, téléphones) à travers différents formats d'ateliers gratuits. L'ouverture de ce service en 2020 a répondu à une volonté de la collectivité de mettre en place un dispositif pour améliorer l'accessibilité des services publics pour tous les citoyens, y compris les plus éloignés et les plus précaires.

PERSPECTIVES 2023

- Développer les liens avec les différents partenaires institutionnels (Justice, La Poste...)
- Renforcer la communication auprès du grand public notamment avec le concours des partenaires
- Poursuivre les actions en lien avec la Convention Territoriale Globale
- Débuter les actions déclinées dans le Contrat de projet du Patio centre social
- Développer l'accompagnement des jeunes et notamment des étudiants dans leurs démarches administratives.

SES MISSIONS

- Simplifier les démarches administratives
- Accompagner les usagers dans leurs demandes d'informations
- Faciliter la participation des citoyens aux consultations et sondages publics
- Proposer une assistance personnalisée
- Lutter contre la fracture numérique en offrant un accès à internet et une aide à l'utilisation digitale.
- Rapprocher les usagers des services publics locaux en créant un espace unique où ils peuvent accéder à l'ensemble des services publics de leur territoire, qu'il s'agisse de la sécurité sociale, de l'emploi ou de l'éducation
- Garantir un accès égal et facilité aux services publics pour tous les citoyens, quelle que soit leur situation géographique ou sociale.

FAITS MARQUANTS

Pour la deuxième année consécutive, France Services Onet-le-Château est classé 2^{ème} au plan national en matière de satisfaction des usagers.

PÔLE DES SOLIDARITÉS

CHIFFRES CLÉS

- 4 212** Personnes accompagnées dont
 - 57 %** Domiciliées à Onet-le-Château
 - 33 %** Domiciliées sur Rodez Agglomération
 - 10 %** Domiciliées Hors Rodez Agglomération
- 2 771** Démarches administratives
- 1 441** Participants aux ateliers animés par les conseillers numériques
 - dont **511** Participants en ateliers collectifs
 - 491** Accompagnements individuels
 - 139** Demandes ponctuelles
 - 231** Personnes accueillies en moyenne par an



LE PÔLE PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE



Catherine Couffin, Adjointe en charge de la vie scolaire, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse : « Une équipe aux côtés des enfants et de leur famille pour les aider et les accompagner dans leur parcours »



Anthony Lagarde, chef de pôle : « Être présent au quotidien auprès des familles et des enfants dès le plus jeune âge pour leur apporter des solutions et les meilleures réponses à leurs besoins, proposer une alimentation de qualité dans nos restaurants scolaires, accompagner la communauté éducative au quotidien et veiller au bon entretien de l'ensemble des bâtiments. »

La création d'un pôle Petite Enfance, Enfance et Jeunesse (PEEJ) a permis d'avoir une vision globale et de faciliter la mise en place d'actions transversales dans l'intérêt des petites castonétoises et petits castonétois.

Composé de 67 agents, il regroupe les services dédiés à la Petite enfance, aux écoles, aux accueils de loisirs (périscolaire et extrascolaire), à la restauration scolaire et au pôle entretien des bâtiments du pôle.

Quatre structures sont dédiées à la petite enfance (une grande crèche Multi-accueil, un petit jardin d'enfants, un relais petite enfance et une classe TPS), il coordonne le personnel qui intervient dans les écoles publiques du territoire, participe à la gestion globale de la cuisine centrale et à la mission de coopération de la convention globale de territoire.

LE GROUPE ADMINISTRATIF PEEJ

Il est composé du chef de pôle, d'une assistante administrative et d'une référente parcours, il coordonne l'action de l'ensemble des services du pôle et veille à la mise en œuvre de la politique en faveur de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse de la Ville selon les orientations décidées par les élus.

SES MISSIONS

- Gérer le budget dédié aux missions du pôle
- Piloter des projets et dispositifs : Projet éducatif de territoire avec labélisation « Plan mercredis », Marché public pour la gestion ALAE ALSH, convention territoriale globale, forfait communal, dispositif Orchestres à l'école, dispositif classe TPS à l'école maternelle des Narcisses
- Assurer le suivi et le bilan des conventions d'objectifs et des conventions d'animation pour la jeunesse
- Entretien des relations avec les partenaires institutionnels
- Renseigner les parents sur les modes d'accueil de la Petite Enfance à la jeunesse existant sur le territoire de la commune pour leurs enfants
- Gérer l'ensemble des dossiers uniques d'inscription (1ère inscription + actualisation annuelle).
- Gérer les inscriptions à l'école
- Gérer les réservations des repas pour la période scolaire
- Assurer le suivi et la mise en œuvre des plans particuliers de mise en sûreté école et petite enfance
- Assurer le suivi et la transmission des protocoles d'accueil individualisé
- Assurer le suivi des écoles : budget, maintenance bâtiment en collaboration avec les services techniques, maintenance informatique en collaboration avec le service informatique
- Promouvoir toutes les actions du territoire
- Participer au recrutement des personnels
- Suivi des plannings et gestion temps de travail
- Co-construction des modalités de fonctionnement des structures petite enfance en lien étroit avec les responsables.

LE PÔLE PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

LA PETITE ENFANCE

Le groupe Petite Enfance de la ville d'Onet-le-Château compte 4 services implantés sur la commune.

Une grande crèche Multi-accueil (MAC), un petit Jardin d'Enfants (JDE), un dispositif d'accueil des enfants de moins de trois à l'école des Narcisses (TPS) et plus de quarante Assistantes Maternelles accompagnées par le Relais Petite Enfance (RPE), la commune dispose d'une offre complète en gestion directe, adaptée à tous les âges et aux différents stades de développement de l'enfant.

Une permanence Petite-Enfance est mise en place afin d'informer et d'orienter les familles en recherche d'un mode de garde pour leur enfant. En 2022, il y a eu 106 rendez-vous pour faire une demande de pré-inscriptions.

Une attention particulière est portée aux situations les plus fragiles en proposant des accueils temporaires ou à mi-temps pour permettre la sociabilisations des enfants mais aussi aux parents d'avoir du temps pour effectuer leurs démarches administratives, de recherche d'emploi, d'apprentissage de la langue française...



Christine Bru, responsable Jardin d'Enfants (JDE) : « L'équipe propose un espace dans lequel est favorisé la socialisation et l'autonomie de l'enfant, dans le respect de son rythme, afin de le préparer au mieux à l'entrée à l'école. »

LE JARDIN D'ENFANTS

CHIFFRES CLÉS

- 215** Jours de fonctionnement dans l'année – 11h d'amplitude horaire
- 5** Professionnels
- 15** Places
- 55** Enfants différents accueillis
- 1** Fois / mois à la médiathèque et ludothèque

SES MISSIONS

- Mettre en place au sein du service, un accueil de qualité qui réponde aux attentes des familles.
- Veiller à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement de l'enfant et favoriser l'intégration sociale des enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique.
- Accompagner les parents pour qu'ils concilient au mieux leur vie professionnelle et personnelle.
- Favoriser l'implication de chaque professionnel en fonction de ses compétences et dans le cadre des relations fonctionnelles et hiérarchiques.
- Évaluer les besoins des familles en matière d'accueil du jeune enfant et analyser l'offre de service : places proposées, fréquentation, coûts, subventions.

PERSPECTIVES 2023

- Déménagement de la crèche dans le nouveau bâtiment (Ouverture prévue à la rentrée 2023)
- Valoriser la fonction d'assistante maternelle et attirer de nouveaux professionnels

Réécriture du projet d'établissement des structures petite enfance ainsi que du règlement intérieur.

FAITS MARQUANTS

Échanges réguliers avec l'école Pierre Puel : préparation à la rentrée en petite section (PS)
 Gages parc animalier / pompiers / spectacle Petite Enfance à la MDA en fin d'année
 Participation atelier avec auteur dans le cadre du festival du livre de Sainte-Radegonde
 Ateliers musique / Carnaval avec les parents
 Repas festif fin d'année scolaire avec les parents
 Projet poulailler
 Projet jardin
 Fête de Noël avec la venue du Père Noël

LE PÔLE PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE



Candy Mavova, éducatrice jeunes enfants, responsable par interim du multi-accueil : « L'équipe du Multi-Accueil est en constante réflexion sur les pratiques afin de répondre au mieux aux besoins des enfants, en respectant la diversité de chacun et l'autonomie nécessaire à leur développement psycho-affectif. Lieu de rencontres et d'échanges où l'épanouissement des enfants est la priorité de tous. »

LE MULTI-ACCUEIL LA MAISON DES BOUTS DE CHOUX

LES CHIFFRES CLÉS

- 225** Jours de fonctionnement dans l'année – 11h30 d'amplitude horaire
- 21** Professionnels
- 40** Places
- 120** Enfants différents accueillis

FAITS MARQUANTS

Participation active au projet de construction de la nouvelle crèche
Spectacle petite enfance à la MDA

Atelier éveil musical tous les mois
Rencontre passerelle avec l'école maternelle des Narcisses
Repas festif fin d'année (Juin) avec les parents
Atelier poterie au Patio
Parc animalier de Gages
Animation carnaval avec les parents
Animation chasse aux œufs
Animation dans le cadre d'Octobre Rose
Participation à la semaine du goût
Participation à la semaine sans jeu
Fête de Noël avec la venue du Père Noël
Médiathèque (malle aux histoires) et Ludothèque
Animation lecture tous les mois avec l'association « les conteuses à la coccinelle »
Ateliers thématiques avec les parents 1 fois / trimestre



Agathe Perez, responsable Relais Petite Enfance (RPE) : « Le Relais Petite Enfance est un lieu ressources qui propose un accueil global à la fois aux assistants maternels, aux enfants qu'ils accueillent ainsi qu'à leurs parents. Pour les enfants, le RPE représente un lieu de socialisation, de découverte, de jeux et de rencontres avec leurs pairs ainsi qu'avec d'autres adultes lors des temps de jeux collectifs. »

LE RELAIS PETITE ENFANCE

CHIFFRES CLÉS

- 1** Professionnel
- 40** Assistantes maternelles accueillies
- 2** Haltes jeux par semaine
- 1** Atelier thématique par semaine

FAITS MARQUANTS

Groupe d'analyse de la pratique proposée aux assistantes maternelles
Spectacle Petite Enfance à la MDA

LA CLASSE DE TOUTE PETITE SECTION

CHIFFRES CLÉS

- 3** Professionnels (dont 2 agents municipaux)
- 25** Enfants accueillis

FAITS MARQUANTS

Actions parentalité
Temps de classe partagé avec les parents
Spectacle petite enfance à la MDA
Café des parents
Passerelle avec les classes de PS

LE PÔLE PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

LES ÉCOLES

Le groupe Enfance de la ville d'Onet-le-Château compte 4 écoles publiques implantées sur la commune :

- 612 élèves scolarisés dans nos écoles publiques
 - 240 enfants en maternelle (12 classes)
 - 12 ATSEM + 1 EJE
 - 372 enfants en niveau élémentaire (17 classes + 1 dispositif ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire))
- Groupe scolaire Pierre Puel aux Costes-Rouges :
 - PS → CM2 (193 élèves)
 - 10 classes dont 4 maternelles
 - 4 ATSEM
- École maternelle des Narcisses aux Quatre Saisons :
 - TPS → GS (172 élèves)
 - 8 classes maternelles
 - 8 ATSEM + 1 EJE (TPS)
- École élémentaire Jean Laroche aux Quatre Saisons :
 - CP → CE2 (160 élèves)
 - 7 classes élémentaires
- École élémentaire des Genêts aux Quatre Saisons :
 - CM1 → CM2 (87 élèves)
 - 4 classes élémentaires + 1 dispositif ULIS

LEURS MISSIONS

Focus sur les missions des ATSEM réalisés au quotidien :

- Accompagne le personnel enseignant pour répondre aux besoins collectifs des enfants.
- Participe, dans le cadre de l'organisation pédagogique de l'école, aux différentes activités, en présence de l'enseignant et sous sa responsabilité.
- Maintient les locaux de l'école maternelle dans un état constant de salubrité et de propreté.

Un accompagnement du groupe administratif PEEJ :

- Gestion des crédits scolaires
- Traitement des demandes d'interventions dans les écoles
- Lien permanent entre les équipes pédagogiques, la collectivité et les parents

CHIFFRES CLÉS

Chaque ATSEM intervient :

- 980** Heures exclusivement sur le temps scolaire
- 70** Heures de concertation avec l'enseignant en dehors de la présence d'enfants
- 140** Heures d'entretien de l'espace classe
- 9** Mercredis travaillés / an pour entretien des bâtiments ou réunion ou formation

Participation aux réunions de rentrée proposées par l'école

Groupe administratif PEEJ :

Gestion des engagements de dépenses et validation des factures liées aux crédits scolaires

- 162** Traitements pour les fournitures scolaires
- 70** Traitements pour les sorties pédagogiques

Traitement des demandes d'intervention dans les écoles et transmission aux services techniques

- 132** Demandes traitées



LE PÔLE PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE

LES ACCUEILS DE LOISIRS

La Ville a décidé de déléguer cette compétence dans le cadre d'un marché public dont le titulaire actuel est la MJC d'Onet-le-Château. Celle-ci coordonne l'accueil des enfants sur les temps périscolaires et les vacances scolaires, de la maternelle au CM2 sur la commune.

Pour un service de qualité permettant d'offrir des accueils favorisant le vivre ensemble et l'épanouissement de l'enfant, la commune s'est dotée d'un Projet éducatif territorial et a obtenu la labélisation plan mercredi.

LEURS MISSIONS

- Développer l'esprit critique et l'autonomie des publics pour favoriser leurs engagements et leur citoyenneté
- Participer à l'éducation des enfants et des jeunes en collaborant avec les autres acteurs éducatifs (Parents, École, Pairs)
- Permettre à chaque individu de trouver sa place dans le groupe dans le respect de ses particularités
- Promouvoir les parcours culturels et artistiques des publics

CHIFFRES CLÉS

Marché public ALAE-ALSH :

Activités périscolaires → tous les jours scolaires (140)

425 Enfants accueillis sur 3 sites

Activités périscolaires → tous les mercredis (36)

85 à 105 Enfants accueillis sur 1 site

Activité extrascolaires → toutes les vacances (78)

65 à 120 Enfants accueillis sur 1 site

Séjour été → 1 séjour / été

Moyens humains :

- 1** Coordinateur
- 3** Directeurs de sites sur le temps périscolaire
- 1** Directeur ALSH vacances
- 1** Directeur pendant les mercredis
- 30** animateurs

Convention d'objectifs et de moyen avec la MJC d'Onet :

La collectivité a missionné la MJC d'ONET afin de proposer aux jeunes et à leurs familles :

Dans le domaine Enfance - Jeunesse

- Un Accueil Collectif à Caractère Educatif de Mineurs sous la forme d'un Accueil de Loisirs Sans hébergement 11-17 ans se déroulant sur les temps, du samedi et des vacances scolaires.
- Des accueils répondant aux besoins de souplesse, de liberté, et de non-inscription des publics 11-17 ans, sous la forme d'un club Ado 11-14 ans les mercredis après-midis et d'un Accueil Jeunes sur des après-midis ou soirées en fonction de leurs souhaits
- Un accompagnement de collectifs ou de clubs de Jeunes castonétois âgés de 15 à 25 ans pour l'émergence de projets (culturels, environnementaux, européens ou autres) sur le territoire voire de nouvelles associations
- Des actions Famille, à destination des familles castonétoises liées à la notion de parentalité en étroite collaboration les autres acteurs éducatifs du territoire sous la coordination de la collectivité publique.
- Des actions citoyennes en partenariat avec le collège des Quatre Saisons dans le cadre du dispositif « École Ouverte » : Formation citoyenne des Délégués de classe ; animation sur 2 temps méridiens hebdomadaires du Foyer ; Projet recherche de stage 3ème ; Action passerelle Estivale (CM2 – 6ème)
- Des actions de découvertes des métiers pour les jeunes castonétois, collégiens ou lycéens, sous forme d'ateliers ludiques en partenariat avec le collège des 4 saisons, le lycée La Roque, les chambres consulaires,...
- Des actions de médiations culturelles autour de la programmation annuelle d'expositions ainsi que sur des actions culturelles ponctuelles en collaboration avec le service culturel de la ville d'Onet-le-Château

PERSPECTIVES 2023

Renouvellement du marché public ALAE/ALSH.

Renouvellement de la convention pluriannuelle d'animation et d'accompagnement de projet avec la Fédération Régionale de la MJC pour 2023 - 2024.

LE PÔLE PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE



LE GROUPE ENTRETIEN BÂTIMENTS

SES MISSIONS

- L'équipe du groupe entretien, composé de 9 professionnelles, assure l'entretien, dans le respect des normes d'hygiène de l'ensemble des écoles de la ville : Narcisses, Jean Laroche, Genêts et Pierre Puel en veillant à permettre à l'ensemble des usagers : communauté éducative, équipe d'animation et enfants de travailler dans des locaux propres.
- Les locaux du Relais Petite Enfance (sites des Quatre Saisons et des Costes-Rouges), les locaux administratifs du pôle (10 rue des Coquelicots) et très récemment les locaux utilisés par la PMI et par des professionnels de santé aux Costes Rouges.
- Toute l'équipe réalise un travail de qualité et fait preuve d'une grande adaptabilité face aux différents besoins.

CHIFFRES CLÉS

9 Professionnelles

4 Ecoles + ALAE / ALSH

165 Heures hebdomadaires pour l'entretien des locaux (Ecoles, ALAE / ALSH, RPE Quatre Saisons, RPE Costes Rouges, Local PMI aux Costes-Rouges, Local administratif, 10 rue des Coquelicots)

Plus de **8 000** m² de surface

LE PÔLE PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE



Stéphane Amalric, responsable restauration scolaire : « Les repas sont servis quotidiennement sur 5 sites par une équipe de 13 agents. Créativité et ingéniosité sont les maîtres mots du travail mené par le service pour éveiller les goûts des enfants en privilégiant la qualité et le fait-maison, le tout en adoptant une démarche éco-responsable et la rigueur nécessaire à notre activité. »

LA RESTAURATION SCOLAIRE

SES MISSIONS

- La restauration scolaire s'organise autour de la cuisine centrale. Elle assure la réception des denrées, la production de plus de 750 repas par jour, leur conditionnement et leur transport vers les restaurants satellites de l'école des Genêts et de l'école Pierre Puel.
- Elle assure également la production et la livraison des repas pour les structures petite enfance de la commune : Multi-Accueil et Jardin d'Enfants.
- Les enfants de l'école privée Sainte-Bernadette sur la commune ainsi que ceux de l'école publique d'Olemps bénéficient également de la production et de la livraison de repas confectionnés par la cuisine centrale de la ville.
- Les agents du service ont pour missions et ambitions partagées avec les élus une exigence forte de qualité et d'éducation aux goûts des enfants qui fréquentent les structures municipales. Ils leur proposent chaque jour un repas équilibré en privilégiant les produits frais, veillent à une composition équilibrée et variée des menus et réalisent une préparation sur place.
- C'est donc au total 13 agents qui travaillent à la restauration scolaire :
 - 1 responsable de service
 - 11 agents en production et/ou en service
 - 1 agent est chargé de la livraison des repas + service
- Le service dans les réfectoires est assuré par :
 - 1 agent à l'école des Genêts
 - 3 agents à l'école Pierre Puel
 - 5 agents aux écoles Narcisses/ Jean Laroche

Conformément à la réglementation en vigueur et notamment la loi Egalim, un repas végétarien est servi chaque semaine et toute l'année, c'est 20 % des denrées qui sont issus de l'agriculture biologique et plus de 50 % de produits de qualité.

CHIFFRES CLÉS

Plus de **750** repas produits et servis quotidiennement
117 599 repas produits et servis par an (Ecoles, Petite Enfance, adultes et manifestations extérieures) :

7 381	École des Genêts
23 269	École Pierre Puel
16 472	École des Narcisses
15 455	École Jean Laroche
7 529	École privée Sainte-Bernadette
23 939	École publique OLEMPES
7 716	La Maison des Bouts de Choux
2 495	Le Jardin d'enfants
3 015	Accueil de loisirs les mercredis (Janvier à novembre 2022). A partir de novembre la collectivité a décidé de faire appel à un prestataire extérieur suite à une réorganisation visant à optimiser le fonctionnement du service
9 714	Repas adultes
614	Manifestations extérieures (élections, accueils artistes Baleine et Médiathèque)

PERSPECTIVES 2023

Recrutement d'un responsable de service
 Lancement du nouveau marché de fourniture des denrées alimentaires
 Mise en place d'un logiciel de gestion complet et adapté à la structure



DIRECTION AMÉNAGEMENT ET CADRE DE VIE

Offrir un cadre de vie accueillant et contribuer à préserver la qualité de vie des Castonétoises et Castonétois telle est la mission et l'ambition partagée des 49 agents de cette direction.

Elle est composée du Pôle Technique, Urbanisme et Projets structurants qui coordonnent l'action de trois groupes : le groupe espaces publics, le groupe bâtiments : entretien et moyen technique et le groupe administratif et urbanisme.

LE PÔLE TECHNIQUE, URBANISME ET PROJETS STRUCTURANTS



Raymond Braley Adjoint en charge des travaux : « Les services techniques de la mairie d'Onet-le-Château sont structurés pour répondre à la plupart des demandes d'interventions sur les bâtiments ou installations relevant du patrimoine communal, ainsi que sur la mise en valeur de l'espace public. L'encadrement, selon son domaine de compétence, accompagne les projets structurants.»



Pierre Rives, chef de pôle : « Dans le contexte actuel nous devons œuvrer pour réduire notre impact sur l'environnement en diminuant nos consommations d'énergies et d'eau avec des solutions techniques répondant aux orientations qui nous sont données tout en maîtrisant nos dépenses. »

Sous la direction de son chef, le pôle Technique, Urbanisme et Projets structurants, veille au bon entretien des espaces publics (entretien de la voirie communale, des espaces verts, de la propreté de la ville) et de l'ensemble des bâtiments publics, mais aussi assure le suivi des dossiers en lien avec le développement durable et la transition énergétique, et des projets structurants initiés par les élus. Il se décompose en deux grandes sous-directions groupe Technique et Projets structurants et le groupe Administration et urbanisme.

TECHNIQUE ET PROJETS STRUCTURANTS

Il est composé de deux services, le service espaces publics et le service bâtiments. Il participe à la création de nouveaux espaces (espaces verts : giratoire, parcs publics, rénovation de locaux, aménagements intérieurs des bâtiments municipaux, aménagements urbains, remplacement de luminaire d'éclairage public, gestion technique de la vidéo-protection et du déploiement de la fibre...), assure le suivi des dossiers environnementaux et de transition énergétique, participe à la réflexion et assure le suivi technique de la construction des nouveaux équipements municipaux (complexe sportif, salle de spectacle, salle d'animation, Multi-Accueil...).

SES MISSIONS

Sous la direction du chef de pôle et de son adjoint, 43 agents participent quotidiennement à l'amélioration de la qualité de vie des castonétoises et castonétois en :

- Entretien, aménagement, réhabilitation des bâtiments municipaux
- Entretien, aménagement, embellissement des espaces verts de la commune
- Entretien, réparation, sécurisation de la voirie communale
- Gestion de la maintenance de l'éclairage public et des caméras de vidéo-protection
- Participation à la mise en œuvre des projets et orientations décidés par les élus.

CHIFFRES CLÉS

Pour réaliser ces missions la collectivité dispose de

- 8** Ateliers équipés
- 71** Véhicules légers
- 6** Poids lourds
- 20** Équipements roulants (tondeuses, tractopelle, tracteurs, ...)
- 2** Équipements de déneigement - salage ainsi que du petit matériel thermique et électrique, le tout entretenu par notre service mécanique

LE PÔLE TECHNIQUE, URBANISME ET PROJETS STRUCTURANTS

FAITS MARQUANTS

Obtention de la 3^{ème} grenouille, En 2022 la ville d'Onet-le-Château se voit attribuée le niveau 3 de la Charte régionale Objectif Zéro Phyto réalisée par la FREDON et la Région Occitanie. La commune se voit ainsi distinguée pour son engagement dans l'abandon des produits phytopharmaceutiques sur tous ses espaces publics y compris désormais les terrains de sports enherbés.

Participation active à l'accueil des populations déplacées d'Ukraine pour l'aménagement des appartements mis à leur disposition.

Les services ont été fortement impactés par la canicule et la sécheresse de l'été 2022.

La ville d'Onet-le-Château s'est vue décerner par le Conseil Départemental au titre du concours du « fleurissement et de l'aménagement du cadre de vie » 2022 le 1^{er} prix dans la 6^{ème} catégorie pour les villes de plus de 3 000 habitants.

Obtention du label TEN « Territoire Engagé pour la Nature » par l'agence régionale de la biodiversité Occitanie. Cette distinction récompense la cohérence des projets communaux en faveur de la biodiversité locale par la mise en œuvre sur les trois années d'actions proposées par la collectivité.



Le Pôle Aménagement et Cadre de Vie a vu son organisation évoluer pour préparer les différents services aux enjeux de demain.

Le groupe bâtiments a créé un binôme pour répondre à de nouvelles demandes et missions, telle que la rénovation globale de locaux. Cette nouvelle organisation permet d'optimiser les coûts tout en améliorant la qualité des travaux réalisés. Elle a également permis la mise en place d'un référent Energie qui a notamment pour mission principale la mise en application des décrets Tertiaire et BACS. Ceux-ci imposent de réduire la consommation d'énergie de nos bâtiments les plus importants de 40% à l'horizon 2023, mais aussi de contribuer à la diminution de nos factures d'électricité et de gaz au quotidien.

La gestion des espaces verts (avec la création d'îlots de fraîcheur), la plantation de nombreux arbres, la création de massifs et de giratoires en priorisant des végétaux moins gourmands en eau, font parties des priorités du pôle. Ces végétaux sont entretenus avec du matériel plus respectueux de l'environnement et de la santé des agents fonctionnant souvent à l'électricité sur batterie (tondeuse, débroussailleuse, taille haie, ...).

Le pôle poursuit la modernisation du parc automobile : remplacement de véhicules et engins thermiques par des électriques, mise en place de bornes de rechargement (compétence acquise en interne).

2022 a vu le renforcement de la campagne de remplacement des têtes d'éclairages publics par de nouveaux luminaires connectés beaucoup moins consommateurs d'électricité.

La voirie n'est pas en reste avec ces enjeux. Avec un effort constant pour utiliser des produits moins polluants notamment l'utilisation de produits végétaux.

Ces efforts, réalisés par l'ensemble des agents au quotidien, permettent d'améliorer le cadre de vie d'aujourd'hui et de demain.

LE PÔLE TECHNIQUE, URBANISME ET PROJETS STRUCTURANTS

PERSPECTIVES 2023

- Devenir de plus en plus autonome sur la majorité des métiers, pour éviter de faire appel à la sous-traitance. Et ce afin d'accroître sa réactivité et mieux répondre tant aux demandes formulées au quotidien, qu'aux besoins liés à des projets plus importants.
- Mettre en place une astreinte annuelle, afin de mieux répondre aux besoins et d'encadrer les interventions des agents en dehors des horaires de travail.
- Suivre le chantier de construction de la nouvelle salle associative à Onet-Village, et finaliser les travaux d'embellissement et de sécurisation de la traversée du village.
- Finaliser le chantier de la Pumptrack et son vaste parking. Sécuriser ses abords ainsi que le cheminement jusqu'au complexe sportif et le carrefour de La Roque.
- Poursuivre la réflexion sur les aménagements de circulations douces sur le territoire.
- Participer avec les services du Conseil Départemental aux travaux d'aménagement de la route d'Espalion entre le rond-point de La Roque et le rond-point de Saint Marc.
- Finaliser les travaux d'aménagement en régie du Local Social Santé et du Relais Petit-Enfance des Costes-Rouges.
- Réaliser le terrain de pétanque et quilles aux Costes-Rouges et aménager sur le site de l'actuel terrain de pétanque, un parking supplémentaire.
- Engager les travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux et notamment de l'Hôtel de Ville.
- Finaliser les travaux d'aménagement et de sécurisation des abords de l'Hôtel de Ville.
- Réaliser les travaux d'accessibilité du Centre Technique Municipal à Cantaranne.
- Réaliser les aménagements intérieurs de la nouvelle crèche et accompagner les agents du service pour le déménagement des locaux.
- Débuter les travaux de réaménagement des anciens locaux de la crèche.
- Suivre le chantier de végétalisation des façades de l'Hôtel de Ville
- Suivre les travaux de remplacement de la toiture de l'école des Genêts (tranche optionnelle 2)
- Suivre la mise en place d'ombrières photovoltaïques sur le parking de tennis des Balquières.
- Procéder au remplacement des menuiseries aluminium du patio de l'école Pierre Puel.
- Refaire des peintures extérieures sur les façades du Spot
- Suivre le remplacement des radians gaz pour objectif de réduire la consommation énergétique de 30% au Gymnase des Glycines.
- Pose de récupérateurs d'eau de pluie d'une capacité de 20 000 Litres.
- Procéder à l'étude pour l'installation de dispositifs GTB (Gestion Technique des Bâtiments) dans les bâtiments communaux dans le cadre des directives du décret BACS .
- Procéder à l'aménagement en régie des nouveaux locaux du RPE aux Costes-Rouges.

LE PÔLE TECHNIQUE, URBANISME ET PROJETS STRUCTURANTS



Didier Contastin, responsable de groupe bâtiments et moyens techniques : « Notre mission est de maintenir à niveau le patrimoine bâti communal ainsi que de l'améliorer dans une démarche d'économie d'énergies et de confort d'utilisation. L'avenir s'oriente vers la gestion plus fine des bâtiments ainsi que vers de la production d'énergies en auto consommation collective. »

GRUPE ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET MOYENS TECHNIQUES

Il est composé de 12 agents dont le responsable de groupe épaulé par un agent chargé du suivi des travaux en régie et placé sous l'autorité du chef de pôle. Il regroupe les ateliers suivants :

- Aménagement intérieur, 3 agents
- Plomberie, 1 agent
- Menuiserie intérieure, 1 agent
- Electricité , 2 agents dont l'agent en charge du suivi des travaux en régie
- Serrurerie, 2 agents
- Contrôle d'accès alarme anti intrusion et incendie, 1 agent
- Gestion de l'entretien des bâtiments (pole entretien), 1 agent

CHIFFRES CLÉS

- 46** Bâtiments et locaux municipaux
- 960** Fiches d'interventions :
- 250** Fiches d'interventions en plomberie
- 230** Fiches d'interventions en électricité
- 90** Fiches d'interventions en aménagement intérieur
- 120** Fiches d'interventions en menuiserie
- 270** Fiches d'interventions en serrurerie

PRINCIPAUX CHANTIERS BÂTIMENT

- Phase 1 : Rénovation totale, en régie, d'un local de 250 m² aux Costes-Rouges pour l'accueil de praticiens de santé et les services sociaux du Département
- Démarrage des études pour la réhabilitation du Château et pour la construction une nouvelle salle associative à Onet-Village
- Participation à l'élaboration du projet de la nouvelle crèche et suivi du démarrage des travaux.
- Destruction de la salle de karaté.

- École des Genêts : Réfection toiture (tranche conditionnelle 1)
- Tennis de Balquières : Remplacement des plaques translucides.
- Gymnase des Glycines : Remplacement du sol sportif.

PRINCIPAUX CHANTIERS ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

- Remplacement de l'éclairage des stades du Colombier
- Remplacement des luminaires sportifs et d'ambiances du gymnase des Glycines
- Coupure d'un mât d'éclairage sur deux
- Abaissement du chauffage à 19° dans tous les bâtiments publics hors crèches et écoles, et à 16° dans les gymnases.
- Engagement d'une réflexion globale sur l'ensemble des bâtiments municipaux pour améliorer la performance énergétique des plus énergivores
- Plan de sobriété énergétique (décret tertiaire)
- Audit des bâtiments
- Relampage en LED de 400 points d'éclairage public.



LE PÔLE TECHNIQUE, URBANISME ET PROJETS STRUCTURANTS



Franck Jouvin, chef adjoint en charge de l'espace public : « Le groupe Espace Public a pour vocation de répondre au quotidien aux demandes des castonétois(es) pour l'entretien et l'amélioration de leur cadre de vie. Pour réaliser cette mission nous œuvrons dans le respect de l'environnement. »



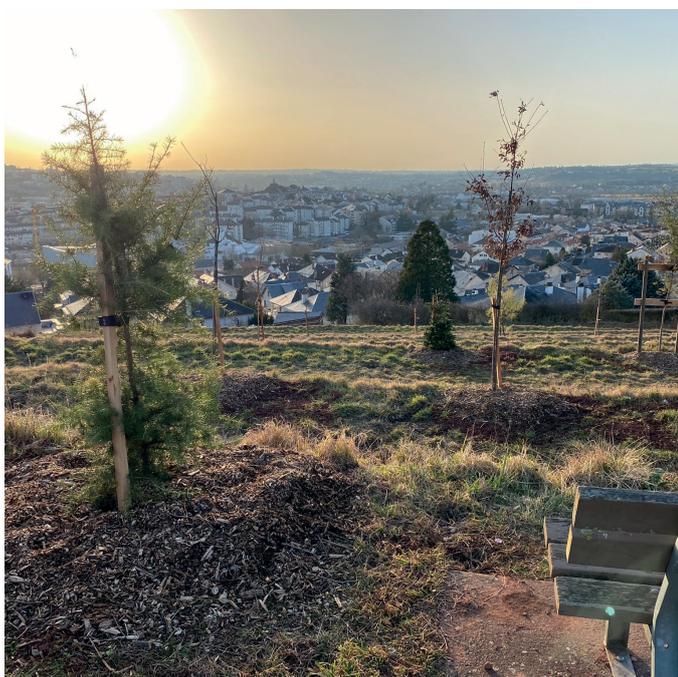
Laurent Noailles, responsable de groupe espace vert et environnement : « C'est avec des agents passionnés que nous entretenons, améliorons et créons les aménagements paysagés de la collectivité. Pour cela il a été mis en place une gestion différenciée des espaces verts de la ville où la consommation est prise en compte dans une démarche respectueuse de l'environnement. »

GRUPE ESPACES PUBLICS

Il est composé de 33 agents placés sous l'autorité de l'adjoint au chef de pôle en charge de l'espace public.

Il regroupe les ateliers suivants :

- Mécanique, 1 agent
- Propreté, 2 agents
- Eclairage public, vidéo surveillance, fibre, 2 agents et 1 apprenti
- Aires de jeux et stades, 2 agents
- Espaces Verts, 17 agents dont 1 responsable de groupe également en charge des dossiers relatifs au développement durable, 2 coordinateurs et 14 agents répartis par sur 3 secteurs : les Costes-Rouges et le rural, les Quatre Saisons et les Balquières
- Voirie, 8 agents



PRINCIPAUX CHANTIERS ESPACES VERTS

- Dernière tranche d'aménagement de la colline aux 500 arbres
- Réfection du giratoire L'Auterne
- Participation à la conception et suivi du début des travaux de la Pumptrack
- Poursuite des travaux du Parc Urbain
- Mise en place d'un rucher municipal

PRINCIPAUX CHANTIERS VOIRIE

- Démarrage des études pour la rénovation de la traversée d'Onet-Village ainsi que des abords du château
- Remplacement du feu tricolore de Cantaranne
- Réfection de murets secteur des Rosiers
- Réalisation de la route derrière la salle des fêtes de Capelle
- Adressage et mise en place des noms des giratoires
- Réfection de la rue des Jonquilles après l'enfouissement des réseaux
- Augmentation des zones bleues
- Test de mise en place de revêtement de sol perméable composé de bois autour des arbres sur les trottoirs

LE PÔLE TECHNIQUE, URBANISME ET PROJETS STRUCTURANTS

CHIFFRES CLÉS

- 90** Km dont 48 Km de voirie hors agglomération
- 42** Km de chemin rural
- 2 500** Points lumineux
- 40** Ha d'espaces verts dont 3 ha en sol sportif

Fleurissement Estival

- 1761** Plants de vivaces, de graminées et plantes à massifs EX : (Rudbeckia, Délosperma, Agapanthe etc...)
- 539** Plants sur le secteur des Costes-Rouges
- 324** Plants sur le secteur des Balquières
- 898** Plants sur le secteur des Quatre Saisons

Fleurissement Automnal

- 2034** Plants : Pensées, Aster, Heuchères, Giroflées, et graminées essentiellement
- 381** Plants sur le secteur des Costes-Rouges
- 423** Plants sur le secteur des Balquières
- 1230** Plants sur le secteur des Quatre Saisons

Propreté :

L'équipe composée de 2 agents :

- 12** Tonnes de déchets par an

Balayeuse :

- 40** Km de voirie urbaine nettoyée quotidiennement

LE « PLUS » ENVIRONNEMENTAL

Ce service est fortement impliqué dans la protection de l'environnement et plusieurs actions ont été mises en place : zéro phyto, Label Territoire Engagé pour la nature.

Pour la gestion de l'eau et afin d'en limiter l'évaporation aux heures des fortes chaleurs, l'arrosage est réalisé dès les premières lueurs du jour de manière manuelle ou automatique.



LE PÔLE TECHNIQUE, URBANISME ET PROJETS STRUCTURANTS



Sabine Miral, Ajointe en charge de l'urbanisme, de l'environnement et du développement durable : « Vous trouverez dans ce rapport, les principales contributions du service pour le mieux vivre sur notre commune, par l'étendue, la diversité des projets et de l'activité qui se déroulent sur notre territoire. Permanence pour les castonetois qui souhaitent un renseignement sur les permis de construire, édition d'un plan pour une déclaration préalable, travail en lien avec Rodez Agglomération sont le quotidien de nos trois « drôles de dames » de Cantaranne qui œuvrent pour satisfaire nos concitoyens dans leurs projets d'urbanisme. »



Patricia Arribat, responsable de groupe : « La relation avec l'usager étant un des vecteur essentiel de l'action publique principale, nous nous voulons être un interlocuteur privilégié tout en étant garant du respect de la réglementation pour concourir à la protection du cadre des castonétoises et du patrimoine du territoire communal. »

GRUPE ADMINISTRATION ET URBANISME

Le groupe administration et urbanisme assure la gestion administrative et comptable du pôle et la mise en œuvre du droit des sols au service d'un urbanisme maîtrisé concourant à la qualité de vie des habitants. L'objectif est d'aboutir à un développement cohérent et responsable du territoire en assurant un équilibre entre l'existant et les projets à venir ; entre la préservation de l'espace et le développement de la collectivité. Tout l'enjeu consiste à satisfaire les différents besoins de ceux qui vivent, travaillent, se déplacent ou fréquentent la commune, sans préjudices pour les générations futures.

LES MISSIONS

- Accueillir, informer et orienter les usagers sur toutes questions d'urbanisme
- Gérer les autorisations du droit des sols : enregistrement et traitement des dossiers d'urbanisme
- Délivrer les certificats ou attestations en lien avec l'activité du service urbanisme
- Instruire les demandes de publicité extérieure (enseigne, pré-enseigne et publicité)
- Accueillir, informer et orienter les usagers sur toutes questions techniques

- Gérer les courriers électroniques et les demandes d'intervention
- Gérer les autorisations de voirie, les arrêtés de circulation, d'occupation du domaine public et les DICT
- Gestion comptable des différents budgets du Pôle
- Conduire les procédures foncières : acquisitions, cessions, préemptions...
- Participer et suivre l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification (PLUi, PLH...)
- Gérer le pré-contentieux, le contentieux de l'urbanisme
- Accompagner dans les attributions du maire en matière de Police de l'Urbanisme
- Rédiger les notes et les délibérations du Pôle

Pour cela le Groupe Administration et Urbanisme est composé de 3 agents répartis de la manière suivante

- La responsable du groupe,
- Une assistante administrative et comptable,
- Une assistante administrative et urbanisme.

LE PÔLE TECHNIQUE, URBANISME ET PROJETS STRUCTURANTS

CHIFFRES CLÉS

Urbanisme

- 71** Permis de construire
- 187** Déclaration Préalable
 - 2** Permis d'aménager
 - 0** Permis de démolir
- 253** Certificat d'urbanisme d'information
 - 11** Certificat d'urbanisme opérationnel
- 524** au total dont 83 déposés sur le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU)
- 200** Rendez-vous Urbanisme
 - 20** Demande de publicité extérieure (enseigne)
- 125** Déclaration d'intention d'aliéner
- 430** DICT, dont 2 déposées sur GNAU
- 130** Arrêtés autorisation de voirie, circulation
 - 15** Arrêtés d'alignement, d'occupation du domaine public
- 1873** Courriels traités par le Pôle
 - 262** Courriers traités par le Pôle
- 1750** Bons de commande saisis pour le Pôle
- 1850** Factures validées pour le Pôle
 - 15** Gestion technique de sinistres
 - 26** Incivilités GUP (Gestion Urbaine de Proximité)
 - 31** Notes et délibérations

BILAN ANNÉE 2022

La Direction Aménagement et Cadre de Vie a vécu différentes évolutions dans son organisation avec notamment la création du groupe Administration et Urbanisme.

Une avancée marquante en Urbanisme a été que toutes les communes, à compter du 1^{er} janvier 2022, devaient être en mesure de recevoir sous format électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Concernant les communes adhérentes au centre instructeur de Rodez agglomération, cette démarche de dématérialisation avait été anticipée depuis près de 3 ans, grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) : gnau.rodezagglomeration.fr directement accessible notamment depuis le site de la Ville.

PERSPECTIVES 2023

Poursuite et finalisation des travaux des bureaux des deux assistantes pour les rendre plus facilement accessibles aux usagers à mobilité réduite.



